LeMag

MORAINVILLIERS
BURES

26 OCT-NOV-DEC 26



2026 : UN BUDGET POUR PRÉSERVER LES SERVICES ET PRÉPARER L'AVENIR

ACTUALITÉ

Réunion Publique sur le futur pôle scolaire

P15

PORTRAIT

Ludovic FRANÇOIS, vice-champion de France

P30

ENVIRONNEMENT

Le moustique tigre prépare déjà le printemps

P32

Redonnez vie à vos façades

BELTOISE FAÇADES
APPLICATEUR EXCLUSIF VERTIKAL'

4.9/5 ★★★★★ sur plus de 300 avis Eldo

Spécialiste du **traitement des fissures**

Entreprise locale implantée au cœur des Yvelines



Charlotte Beltoise
Dirigeante





Traitement des fissures | **Traitement de l'humidité** | Diagnostic personnalisé | Devis gratuit | Garantie décennale

01 89 86 05 51 | beltoise-facades.vertikal.fr
1560 route de 40 sous, 78630 Orgeval | Yvelines Centre (78) | VERTIKAL

entendre

QUAND NOS OREILLES NOUS PARLENT...

Il y a des signes qui ne trompent pas et qui annoncent une baisse de votre audition :

Difficulté à suivre une conversation en milieu bruyant

Disparition de certains sons quotidiens

Augmentation du volume de la télévision

Besoin de faire répéter vos interlocuteurs



En cas de doute, un seul réflexe :
Les audioprothésistes ENTENDRE vous proposent de
TESTER GRATUITEMENT VOTRE AUDITION
(test préventif, à visée non médical)

TEST AUDITIF GRATUIT entendre



Sandra TANDETNIK, Lou PRATS et Floriane GAREL
Vos audioprothésistes diplômées d'état

VILLENNES-SUR-SEINE
75, Rue du Pré aux Moutons
01 85 47 00 37

VERNEUIL-SUR-SEINE
17, Rue des Prés
01 85 47 07 07

ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 293 - Septembre 2026



Chers Morainvillois, chers Burois,

Dans ce numéro d'automne de notre Mag, grâce à la contribution de nombreux élus, vous découvrirez toute l'actualité de notre commune, ainsi que des informations qui, bien qu'elles dépassent notre territoire, comme la fermeture de l'A13 ou le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), impactent directement notre quotidien.

Nous revenons tout d'abord sur les conséquences de la tempête de juin, qui a fortement endommagé les espaces verts et plusieurs bâtiments communaux, y compris la mairie. La sécheresse a considérablement fragilisé de nombreux arbres, dont l'un a détruit une partie de la nouvelle aire de jeux située près de la salle des Sports « l'Arlésienne ». Nos services techniques, les équipes départementales et plusieurs entreprises sont intervenus afin de sécuriser les zones concernées.

Vous trouverez également un point sur les conditions de la rentrée scolaire, moment toujours important dans la vie de notre commune. Projet majeur pour notre territoire, le pôle scolaire de Bures entre désormais dans sa phase opérationnelle. Conformément à nos engagements, nous vous invitons à une réunion publique de présentation des prochaines étapes le 25 novembre à 20H, à la salle des Loisirs.

Par souci de transparence, nous vous présentons un bilan du budget communal à travers une double approche : économique et gestionnaire. Comment sont utilisés les deniers publics, tant pour le fonctionnement que pour les investissements ? Cette analyse permettra à chacun de mieux comprendre les choix effectués.

Ce numéro met aussi à l'honneur un nouvel acteur très attendu : le CocciMarket et son exploitant, Monsieur INAFLAS. Ce commerce de proximité répond à des besoins quotidiens essentiels, limite certains déplacements et contribue à redynamiser notre centre-bourg. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite. Comme vous, nous attendons désormais avec impatience l'ouverture de la boulangerie-pâtisserie située au rond-point. Par ailleurs, les candidatures pour la troisième cellule commerciale communale sont actuellement à l'étude.

Nous revenons également sur plusieurs actions engagées par la municipalité, notamment concernant la taille des haies et l'organisation du stationnement. Ces mesures visent à favoriser une cohabitation harmonieuse entre automobilistes, piétons et cyclistes. Si certains y voient une nouveauté, elles s'inscrivent en réalité dans une démarche engagée depuis plusieurs années, dont les moyens ont récemment été renforcés. La justice, par la voix du tribunal compétent, a d'ailleurs reconnu la légitimité de notre action dans le cadre d'un contentieux engagé par un riverain.

Au fil de vos promenades sur les chemins de la commune, vous remarquerez également les panneaux rappelant la nécessité de respecter les cultures agricoles.

Enfin, vous découvrirez le portrait d'une personnalité aussi discrète que brillante de notre commune : un champion de wingsuit actuellement engagé dans une compétition mondiale.

Les rendez-vous des prochaines semaines seront nombreux. Soirées, fêtes, expositions, salons et animations rythmeront la vie locale. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Bonne lecture et bien à vous,

Fabienne DEVEZE et l'équipe municipale

CONTACT

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

PAR TÉLÉPHONE : 01 39 75 87 53
aux horaires d'ouverture (ci-contre)

PAR COURRIEL :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

PAR COURRIER :
Mairie - 6 Allée des Tilleuls
78630 Morainvilliers



HORAIRES

ACCUEIL :
Lundi : 9h à 12h / 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h / 14h à 18h
Vendredi : / 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

FERMETURES EXCEPTIONNELLES
Le samedi 26 décembre 2026
Le samedi 02 janvier 2027

FERMETURE À 16H00
AU LIEU DE 17H00
Les jeudis 24 et 31 décembre 2026

URBANISME ET CADASTRE :
Uniquement lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

CCAS :
Uniquement mardi de 9h30 à 12h00.
social@morainvilliers-bures.fr

MORAINVILLIERS
BURES

Fabienne Devèze
et toute l'équipe municipale

vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes de fin d'année
&
vous invitent à la Cérémonie des
Voeux du maire 2027
qui sera l'occasion de vous rencontrer.

Rendez-vous
Le vendredi 29 janvier 2027 à 19h00
Salle des Loisirs - Place de l'église

Merci de confirmer votre présence,
en retournant ce coupon réponse complété :
→ Par courrier : Mairie de Morainvilliers /
6, Allée des Tilleuls - 78630 Morainvilliers
→ ou en flashant le QR Code

COUPON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 15 JANVIER 2027

Madame, Monsieur* :

Adresse

Participera(ont) à la Cérémonie des Vœux du Maire

Nombre de personnes adulte(s) / enfant(s)

Sommaire







MAIRIE 6 à 11
Conseil municipal du 14 octobre 2026 / Etat Civil / Location d'un meublé, d'un garage : quelles démarches administratives ? / Mouvement de personnel / Départ à la retraite / Le Pass Sport est de retour / 6ème Edition du Prix de l'entrepreneur de GPSEO / Enquête Albane / Aides de la Ligue contre le Cancer / Programme Mentor & Moi / Ile-de-France Mutuelle Santé / Sécurité au quotidien.

ACTUS 12 à 20
Rentrée scolaire 2026 / Ouverture du CocciMarket / Réunion Publique Pôle scolaire de Bures / Arrêté préfectoral équipements trottinette électrique / Fermeture A13 / Respectons le travail de nos agriculteurs / Travaux GPSEO route d'Ecquevilly / Effets tempête et canicule de juin / Stationnement / Vigilance projet LNPN / Adapter les écoles aux changements climatiques / Contrôle de l'eau potable des écoles.

FOCUS 21 à 25
2026 : Un budget pour préserver les services et préparer l'avenir.

RETRO 26 à 29
Kermesses et Spectacles de fin d'année scolaire / Retour sur la Brocante

PORTRAIT 30
Ludovic FRANCOIS, vice-champion de France de Wingsuit.

ENVIRONNEMENT 31 à 33
Appli Infos Déchets GPSEO / Guide pratique réduire et trier vos déchets / Moustique tigre / Rappel des bons gestes au fil des saisons / J'aime ma planète : Mangeoires pour oiseaux : bonne idée ou pas ?

AGENDA 34 à 37
Calendrier des prochains évènements.

ASSOCIATIONS 38 à 41
BMB / Arabesque / Bur'Animations / La Licorne / Association de chasse / TCMB / Sensycap78 et Sport Rural 78 / Temps Libre.

ANNONCES 42 à 43
BB Sitting / Mélanie CRUSSOL – Masseur Kinésithérapeute / Aide aux devoirs / Assistante Maternelle

LE MAG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabienne DEVÈZE

DIRECTRICE ÉDITORIALE : Stéphanie MARTIN

RÉDACTION : Equipe municipale

PHOTOGRAPHIES : Service Communication, Pixabay, Adobe Stock .

DÉPÔT LÉGAL : 4e trimestre 2026.

RÉGIE PUBLICITAIRE : LVC COMMUNICATION - 01 49 39 05 85

CRÉATION ET RÉALISATION : ANNA DESIGN - 06 74 02 28 69

Impression : Imprimerie POISNEUF - 02 97 22 23 40

PROCHAIN BOUCLAGE

27 - Trimestriel Janv-Fev-Mars 2027
Remise textes : le 15 Déc 2026
Parution : le 15 Janvier 2027



RETROUVEZ

Les dates de conseils et toutes les séances en ligne

sur LeSite

www.morainvilliers-bures.fr

> Rubrique Ma Commune
> La Mairie
> Actes réglementaires
> Délibérations

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2026

Décisions

1. Signature de la convention relative aux missions de médecine du travail du CIG.
2. Demande de subvention des fonds d'urgence « canicule » à la Région Ile-de-France.

Délibérations

3. Approbation du compte-rendu de la séance précédente.
4. Adoption du règlement intérieur 2026.
5. Désignation du référent déontologue du Conseil municipal mutualisé des élus.
6. Adhésion au syndicat mixte ouvert AGEDI.
7. Adhésion de la commune d'Epône au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine.
8. Versement du solde de la subvention à l'association « La Licorne ».
9. Décision modificative n°1 - Charges du personnel.
10. Décision modificative n°2 - Dépréciation des créances.
11. Modification de la délibération n°45-2025 relative à la cession de la parcelle AD27.
12. Questions diverses.

ETAT CIVIL

MARIAGE

Ils se sont dit oui :

M. Xavier LAVAL &
Mme Émilie DERA
Le 27 juin 2026

NAISSANCE

Bienvenue à :

Milo VAILLANT
né le 23 juin 2026

LOCATION D'UN MEUBLÉ ET D'UN GARAGE : QUELLES DÉMARCHES AVEC FRANCE SERVICES ?

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez mettre en location un logement meublé ou un garage ? Certaines locations nécessitent des démarches administratives et fiscales.

Pour une location meublée, le propriétaire doit déclarer le début de son activité auprès du guichet unique des formalités des entreprises (l'INPI). Cette déclaration permet notamment d'obtenir un numéro SIRET, qui identifie l'activité de location. La location d'un garage ou d'une place de stationnement peut répondre à des règles différentes selon les conditions de location. Il est donc important de bien identifier la nature de la location et son régime fiscal.

Besoin d'aide ? France Services peut vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne et vous aider à identifier les formalités à effectuer.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre structure France Services pour être accompagné dans vos démarches.

BESOIN D'AIDE ?

UN ORDINATEUR EST A VOTRE DISPOSITION EN ACCES LIBRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE



Contacts :
Sylvie PUSCHMANN,
Nathalie MERLIER et Camille DURVILLE
01 39 75 85 90
franceservices1@morainvilliers-bures.fr
Mairie • 6, Allée des Tilleuls • 78630 Morainvilliers

MOUVEMENT DE PERSONNEL



Arrivée de Marie LEROUGE en renfort au poste RH le 1er octobre 2026 à l'occasion d'une surcharge de travail.



Retour de Camille DURVILLE depuis le 28 septembre 2026 au sein de France Services et des Titres.



Younes BLALA a rejoint les Services Techniques le 14 septembre 2026 en renfort de l'équipe actuelle.

Marine VARLET remplace Annie BEAUCHER au poste d'ATSEM à l'école maternelle de Bures.

Brigitte HERICOURT remplace Amandine BASLE au poste d'agent de sécurité voirie à l'heure de fermeture de la rue de la Croix de l'Orme pour les entrées/sorties de l'école élémentaire de Bures.

DÉPARTS EN RETRAITE ET CHANGEMENTS AU SEIN DE LA MAIRIE

Cette année, plusieurs figures incontournables de nos services ont fait valoir leurs droits à la retraite.



Alain DELAPIERRE, très impliqué au service technique depuis plus de 25 ans, est parti en janvier.



Annie BEAUCHER, originaire de Morainvilliers, a suivi un parcours professionnel remarquable auprès des enfants de la commune. Son dernier poste fut ATSEM auprès des enfants de Bures, après avoir accompagné ceux de Morainvilliers. Son départ a coïncidé avec la fin de l'année scolaire en juin 2026. Toutefois, elle est revenue à la rentrée de septembre 2026/2027 en mission au poste de surveillante au restaurant scolaire au sein de l'école élémentaire de Bures, pour le plus grand plaisir des enfants.



Valérie GOURLAY, a aussi gravi les échelons au sein des services administratifs de la commune. En charge de la comptabilité et des finances, elle avait une spécialité sur les marchés publics et fut notre Directrice Générale des Services jusqu'en avril dernier.

Tous trois nous ont démontré une qualité professionnelle et une implication remarquable pendant de longues années de service. Nous les en remercions vivement et leur souhaitons une très belle retraite.

Fabienne DEVEZE, Maire de Morainvilliers.

LE PASS SPORT EST DE RETOUR !

Le Pass Sport est reconduit pour la saison 2026-2027 ! Cette aide de 50 € permet de bénéficier d'une réduction immédiate sur une licence ou une cotisation sportive annuelle.

Qui est éligible au pass Sport en 2026 ?

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus dont le quotient familial du foyer allocataire (CAF ou MSA) est inférieur ou égal à 699 €.
- Les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
 - de 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus bénéficiaires d'une bourse ou d'une aide annuelle du CROUS, ou encore d'une bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

Quand l'utiliser ?

- Jusqu'au au 31 décembre 2026.



➔ **Plus d'infos : www.pass.sports.gouv.fr**

6e ÉDITION DU PRIX DE L'ENTREPRENEUR GPSEO : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

GPSEO récompense les initiatives entrepreneuriales du territoire à travers six prix, dotés d'une enveloppe globale de 50.000 €. Les porteurs de projets, créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE – PME du territoire peuvent candidater en ligne jusqu'au 15 décembre 2026.

Organisé tous les deux ans, cet événement vise à mettre en lumière les initiatives entrepreneuriales qui contribuent au dynamisme économique, à l'innovation et à l'attractivité du territoire. Depuis sa création en 2017, le Prix de l'Entrepreneur GPSEO a recueilli près de 400 candidatures.



Le concours est ouvert :

- aux porteurs de projet de plus de 18 ans habitant le territoire,
- aux étudiants rattachés à un établissement d'enseignement supérieur du territoire, ou habitant le territoire,
- aux TPE et PME implantées sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Le déroulé des candidatures :

- Auditions par les comités de sélection : du 26 janvier au 4 février 2027
- Auditions des finalistes par le jury : du 4 février au 26 février 2027
- Vote du public pour le Prix Public : du 1er mars au 12 mars 2027

➔ **Candidatez sur : https://prixentrepreneur.gpseo.fr/**

L'ENQUÊTE ALBANE À MORAINVILLIERS-BURES !



Santé publique France et l'Anses poursuivent l'enquête nationale Albane, lancée en juin 2025 pour mieux comprendre l'état de santé, les habitudes alimentaires et l'exposition aux polluants environnementaux de la population française.

A ce jour, plus de 2800 personnes de 0 à 79 ans ont déjà rejoint Albane dans les différentes régions de l'Hexagone. En ce moment, certains foyers de notre commune sont contactés dans le cadre de cette enquête. Concrètement des enquêteurs d'Ipsos habilités et munis d'une carte professionnelle se présentent dans les foyers sélectionnés de manière aléatoire afin de représenter la diversité de la population.

Pour que les résultats reflètent fidèlement la réalité de tous les habitants, la participation des personnes tirées au sort est essentielle. Si vous recevez un courrier ou êtes contacté par un enquêteur mandaté par l'institut IPSOS, votre implication dans l'étude sera précieuse.

Les résultats de cette enquête aideront à orienter les politiques de prévention, de nutrition et de santé environnementale et permettront notamment d'adapter les actions mises en place pour protéger la population. Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et protégées conformément à la réglementation en vigueur..

+ D'infos sur : www.enquete-albane.fr

LES AIDES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DES YVELINES



Le Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer propose aux personnes atteintes d'un cancer et à leurs proches un accompagnement gratuit, notamment pour faire face aux difficultés financières et aux conséquences de la maladie.

Des aides financières ponctuelles peuvent être accordées aux personnes domiciliées dans les Yvelines, pendant les traitements ou jusqu'à 18 mois après leur fin. Elles peuvent notamment concerner les dépenses liées au logement, à l'alimentation, aux factures, aux frais de santé restant à charge, à une aide à domicile ou encore à certains projets de vie.

La demande doit être constituée avec l'aide d'un travailleur social (mairie, Assurance maladie, établissement de santé…) et accompagnée notamment d'un certificat médical, du dernier avis d'imposition ainsi que des justificatifs de ressources, de charges et des dépenses concernées. Les dossiers sont étudiés chaque mois par une commission.

La Ligue propose également un Espace Ligue avec différents accompagnements : soutien psychologique, activité physique adaptée, sophrologie, socio-esthétique, ostéopathie, conseils nutritionnels, aide au retour à l'emploi, ateliers de bien-être et groupes de convivialité. Certains de ces services sont également ouverts aux proches aidants.

Renseignements et accompagnement :

Ligue contre le cancer
Comité des Yvelines

80 bis avenue du Général Leclerc
78220 Viroflay

Tél. : 01 39 50 24 51 ou 01 39 50 83 50

Courriel :
CommissionSociale.CD78@ligue-cancer.net /
ely@ligue-cancer.net

DEVENEZ MENTOR AUPRÈS D'UN ENFANT DANS LES YVELINES

Le Département des Yvelines, en partenariat avec Les Clefs du Mentorat, lance pour la deuxième année consécutive un appel aux bénévoles dans tout le département dans le cadre du programme « Mentor & Moi ».

Cette initiative permet à des bénévoles d'accompagner, sur leur temps libre, des enfants et adolescents protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Le mentor les aide dans leur scolarité, favorise leur ouverture culturelle et sportive, construit avec eux une relation de confiance et les accompagne progressivement vers l'autonomie.

3 à 4 heures par semaine suffisent pour s'engager et faire une différence dans le parcours d'un jeune.

Pour devenir bénévole, il faut être majeur, titulaire du baccalauréat, habiter ou pouvoir se déplacer dans les Yvelines, et faire preuve d'écoute, de patience et de bienveillance. Chaque bénévole bénéficie d'une formation aux fondamentaux de la protection de l'enfance ainsi que d'un accompagnement par une équipe référente et professionnelle du Département des Yvelines.



Vous souhaitez vous engager ?

Les candidatures sont ouvertes en ligne :
https://lesclefsdumentorat.fr/

Vous pouvez également contacter Les Clefs du Mentorat :
contact@lesclefsdumentorat.fr.

ILE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ PREND SOIN DE VOUS ET DE VOTRE BUDGET

Ile-de-France Mutuelle Santé, lancée en 2023 par la Région Ile-de-France, a été pensée dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins des personnes les plus fragiles, et la couverture qu'elle propose répond aux besoins des jeunes jusqu'aux seniors avec la garantie d'un prix attractif. Un tarif qui a bénéficié de négociations avec les 3 partenaires de l'offre régionale (La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA) et qui donne comme avantages :

- Une prise en charge renforcée des postes à fort dépassement (honoraires médicaux, chirurgicaux, spécialistes, dentaires, orthodontie).
- Un meilleur accès aux soins et à la prévention dans le cadre des priorités régionales de santé (séances de psychologie, dépistage ostéoporose).
- Une information régulière et des services qui facilitent la maîtrise du reste à charge.
- Des garanties relatives à 10 spécialités de médecines non-conventionnelle et à des soins spécifiques (prothèses capillaires en cas de chimiothérapie, forfait maternité, psychologie).
- Des tarifs adaptés en fonction de votre âge.
- Aucun délai de carence.

Vous pouvez souscrire à Ile-de-France Mutuelle Santé et obtenir des renseignements en appelant le numéro vert gratuit 0800 730 641, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous pouvez également bénéficier d'une aide à la résiliation de votre contrat d'assurance complémentaire en cours.



+ D'infos sur : www.iledefrance.fr/mutuelle-sante

SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN : AYEZ LE RÉFLEXE DE COMPOSER LE 17 !



La sécurité de notre village est l'affaire de tous. Face à une situation inhabituelle ou à un comportement suspect, un geste simple peut faire toute la différence : appeler immédiatement le 17, le numéro d'urgence de la Police et de la Gendarmerie.

Qu'est-ce qu'un comportement suspect ?

Il ne s'agit pas de surveiller ses voisins, mais de repérer des situations anormales qui pourraient précéder un délit (comme un cambriolage) :

- Une personne qui observe longuement des habitations ou qui démarche de manière insistante.
- Un véhicule inconnu qui tourne à faible allure à plusieurs reprises dans une rue.
- Des bruits inhabituels (bris de verre, porte forcée) ou des allées et venues suspectes, notamment en l'absence des occupants d'une maison.

Pourquoi agir vite ? Le 17 permet aux forces de l'ordre d'intervenir en temps réel. Même si le doute subsiste, mieux vaut un appel pour rien qu'un délit commis faute de signalement. Votre réactivité est leur meilleure arme pour prendre les délinquants en flagrant délit.

Quelles informations donner ? Lors de votre appel, restez calme et indiquez clairement :

1. **Le lieu** précis de la situation.
2. **La description physique** des individus (tenue, direction de fuite).
3. **Les éléments du véhicule si nécessaire** (couleur, marque, plaque d'immatriculation).

Restons vigilants et solidaires pour préserver la tranquillité de notre commune !



RENTRÉE SCOLAIRE 2026 : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Près de 340 élèves ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre, en présence de Madame le Maire, Fabienne DEVEZE, à Bures, et de son adjointe, Stéphanie DUPUIS, à Morainvilliers. Cette rentrée réussie est le fruit de l'engagement des équipes pédagogiques, des ATSEM, des agents communaux et des services techniques pour garantir des conditions d'apprentissage de qualité.

Tout l'été, les services municipaux, notamment les services techniques, le personnel d'entretien et les Atsem, ont œuvré activement pour préparer la rentrée. Grand nettoyage estival des locaux, des vitreries, maintenance technique des locaux scolaires et périscolaires : changement de serrures, réglage des menuiseries, réfection de peinture, réparations diverses de plomberie, de dalles, pose d'étagères, transfert de meubles… Nous tenons à saluer l'engagement et la réactivité des agents dans une période marquée par les congés estivaux.



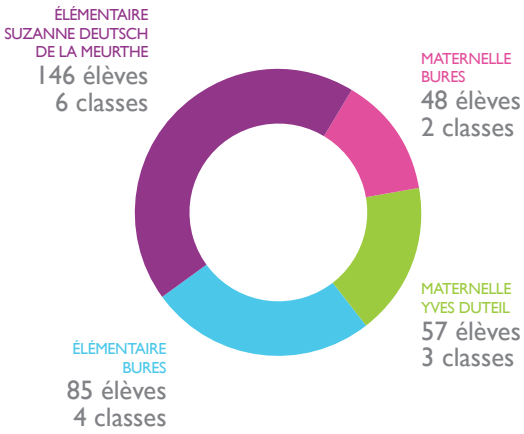




Quant aux équipes pédagogiques, elles ont eu à cœur de préparer leur classe pour que chaque élève soit accueilli dans les meilleures conditions.

La qualité des apprentissages est également au centre des attentions. À ce titre, la sixième classe de l'élémentaire Suzanne Deutsch de la Meurthe, s'est vue dotée d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI), d'un PC portable comme toutes les autres classes de nos écoles et d'une caméra visualiseur.

CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE 2026



MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES	336 élèves 15 classes
ECOLES MATERNELLES	5 ATSEM (1par classe)
RESTAURATION	20 agents dont 5 ATSEM 92% des élèves inscrits

EQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Vidéo Projecteur Interactif +
1 PC / Classe

1 Ipad/ Mini Ipad / Enseignant(e)

1 PC de direction
100% Fibre

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES UNIQUEMENT

1 Caméra visualiseur / Classe

iPads avec chariot sécurisé + Bornes WIFI

Une rentrée marquée par des départs honorés et de nouvelles arrivées !

> Des départs empreints de reconnaissance et d'émotion

Cette rentrée marque le départ de deux directrices et d'une ATSEM qui ont profondément marqué la vie scolaire de Morainvilliers et Bures. Leur engagement, leur bienveillance et leur professionnalisme ont contribué à faire des écoles de la commune des lieux d'apprentissage et d'épanouissement pour tous les enfants.

La municipalité et l'ensemble des équipes tiennent à leur adresser, à nouveau, leurs plus sincères remerciements pour ces années de collaboration et leur souhaitent une belle continuation dans leurs nouveaux projets personnels et professionnels.

Sandrine PERIGAULT, enseignante et directrice de l'école maternelle Yves Duteil durant la dernière décennie, a fait le choix d'une retraite bien méritée. Elle pourra désormais se consacrer pleinement à ses passions, notamment les voyages et l'équitation.



De gauche à droite : Pauline Schoeny, Virginie Fougeray, Emilie O'Connel, Cécile Coupé et Sandrine Périgault.

Virginie FOUGERAY, enseignante et directrice de l'école maternelle de Bures pendant plus de treize ans, a souhaité se rapprocher de son domicile et relever un nouveau défi professionnel en prenant la direction d'une école élémentaire.



De gauche à droite : Virginie Fougeray et Elisabeth Guilbert.

Annie BAUCHER, ATSEM à l'école maternelle de Bures et agent communal depuis 1999, a choisi d'adapter son rythme en prenant sa retraite de ses fonctions d'ATSEM tout en poursuivant son engagement auprès des enfants : elle occupe désormais un poste d'agent de cantine à l'école élémentaire de Bures depuis cette rentrée.



De gauche à droite : Annie Beaucher et Virginie Fougeray.

> De nouvelles arrivées pour poursuivre l'accompagnement de nos élèves

Qui dit départs, dit arrivées !

Solen FAILLE, enseignante, assure désormais la direction de l'école maternelle Yves Duteil.

Elisabeth GUILBERT, enseignante et ancienne AESH, a pris la direction de l'école maternelle de Bures où Marine VARLET, nouvelle ATSEM, rejoint également l'équipe pédagogique en remplacement d'Annie BAUCHER.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions.

UN PORTAIL FAMILLE POUR SE FACILITER LA VIE !



Il permet aux familles :

- Inscrire leur enfant à la restauration scolaire
- Consulter et régler les factures de restauration scolaire
- Consulter les menus
- Contacter le service scolaire pour effectuer toutes leurs demandes
- Être informées sur l'actualité de la restauration scolaire

IMPORTANT

Pour un meilleur suivi, merci de contacter le service scolaire en utilisant le formulaire de contact du portail famille.





Monsieur Lahcen INAFLAS, gérant

COCCIMARKET : VOTRE NOUVEAU COMMERCE DE PROXIMITÉ À MORAINVILLIERS !





C'est une ouverture très attendue qui s'est concrétisée début septembre : CocciMarket a enfin ouvert ses portes à Morainvilliers !

Située dans le centre bourg de la commune, cette nouvelle supérette est gérée par Monsieur Lahcen INAFLAS, qui se réjouit de cette installation dans des locaux flambants neufs loués par la mairie et de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par les habitants depuis son ouverture. Pensé comme un véritable commerce de proximité, CocciMarket permet aux Morainvillois et aux Burois de faire leurs courses au quotidien, tout en bénéficiant de services pratiques et accessibles.

Des horaires adaptés à vos besoins : CocciMarket est ouvert 7 jours sur 7 !

- Du lundi au samedi : de 8h à 20h
- Le dimanche : de 9h à 20h

En complément de son activité de supérette, CocciMarket propose plusieurs services de proximité :

- Dépôt de pain, dans l'attente de l'ouverture de la boulangerie-pâtisserie adjacente ;
- Snacking, pour une pause rapide ou un repas sur le pouce ;
- Espace presse, avec journaux, magazines, titres spéciaux ainsi que la presse régionale et nationale ;
- Point relais Mondial Relay, pour recevoir et déposer vos colis ;
- Livraison à domicile, pour faciliter les courses des habitants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer.
- Carte Cocci Fidélité

Avec CocciMarket, Morainvilliers accueille ainsi un nouveau commerce de proximité, au service de la vie quotidienne et de l'animation de notre commune.

Monsieur Lahcen INAFLAS vous accueille avec plaisir et remercie chaleureusement les habitants pour leur confiance et leur accueil depuis l'ouverture. N'hésitez pas à venir découvrir et soutenir ce nouveau commerce.



RÉUNION PUBLIQUE SUR LE FUTUR PÔLE SCOLAIRE DE BURES

Le projet de construction d'un pôle scolaire cohérent à Bures, constitue un axe majeur des prochaines années. Après avoir présenté la réflexion sur l'évolution de l'emplacement du projet en réunion publique, le dossier avance. Il est important de refaire un point sur l'état d'avancement du projet global, sur le projet de maternelle en particulier et sur les réflexions propres à la période de chantier.

•••

Nous vous invitons donc à une REUNION PUBLIQUE :
le 25 novembre 2026 à 20 heures
dans la salle des loisirs de Morainvilliers.

•••

Après les différentes phases d'études, de préparation du projet, de sélection de l'architecte nous arrivons au stade de dépôt du dossier de permis de construire.

Cette phase permettra notamment de vérifier la conformité du projet au regard des règles d'urbanisme et des différentes réglementations applicables.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour faire avancer ce projet structurant pour le village et offrir, à terme, aux enfants, aux équipes éducatives et aux familles, un équipement adapté, fonctionnel et agréable.

CASQUE ET ÉQUIPEMENT DE HAUTE VISIBILITÉ OBLIGATOIRES POUR LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES



Depuis le 15 septembre 2026, le préfet des Yvelines a donc rendu obligatoires, par arrêté préfectoral n°78-2026-09-07-00004, le port du casque et d'un équipement haute visibilité pour toute personne circulant en engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) sur la voie publique dans les Yvelines. Le non-respect du port d'un casque ou d'un gilet de haute visibilité sont passibles d'une contravention pouvant atteindre 150 € par équipement manquant.

Ces nouvelles obligations s'ajoutent aux règles déjà applicables aux utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés :

- 14 ans minimum pour conduire un EDPM ;
- une seule personne par engin ;
- vitesse limitée à 25 km/h ;
- assurance obligatoire pour tous les engins ;
- interdiction d'utiliser un téléphone tenu en main ou de porter des écouteurs ;
- circulation sur les bandes ou pistes cyclables lorsqu'elles existent et interdiction de circuler sur les trottoirs, sauf autorisation spécifique.

Le préfet des Yvelines appelle l'ensemble des utilisateurs d'EDPM à adopter une conduite responsable et à respecter strictement les règles de sécurité routière, pour leur propre sécurité comme pour celle des autres usagers.

FERMETURE DE L'A13 SENS PARIS-PROVINCE : UN TARIF PRÉFÉRENTIEL TEMPORAIRE POUR LES USAGERS DE L'A14



Travaux du tunnel de Saint-Cloud : vigilance sur les conséquences pour les Yvelines.

Près de cent ans après sa construction, le tunnel de Saint-Cloud, situé sur l'autoroute A13, va faire l'objet d'importants travaux de confortement du 16 novembre 2026 au 31 août 2027. Cette opération est rendue nécessaire par le passage du tunnelier de la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express.

Compte tenu de l'impact majeur que représentera la fermeture de l'A13 dans le sens Paris-Province pendant près de dix mois, Sophie Primas, sénatrice des Yvelines, a alerté le Préfet des Yvelines, Brice Blondel, sur les conséquences de cette situation pour les territoires de l'ouest du département. Dans un courrier adressé le 4 septembre dernier, également transmis à l'ensemble des élus locaux ainsi qu'à Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, et à Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, elle a souligné la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées.

Plusieurs points de vigilance ont été mis en avant :

- Dans la partie la plus urbanisée du territoire, les reports de circulation devraient être particulièrement importants, notamment aux heures de pointe. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les travaux en cours à Neuilly-sur-Seine, destinés à améliorer l'accès à l'A14, ne devraient pas être achevés au moment de la fermeture de l'A13.
- Pour le Grand Ouest des Yvelines, les solutions alternatives par les transports en commun apparaissent plus limitées. La ligne J, via Poissy comme via Conflans-Sainte-Honorine, connaît déjà des perturbations récurrentes. Par ailleurs, plusieurs chantiers d'envergure sont programmés sur ces axes ferroviaires (renouvellement des voies, travaux en gare de Mantes-la-Jolie, raccordement entre le RER E et la ligne J, notamment), avec un risque de concomitance avec la fermeture de l'A13.

Dans ce contexte, la sénatrice estime que les recommandations invitant les automobilistes à privilégier les transports en commun risquent d'être difficilement applicables pour de nombreux habitants de l'ouest des Yvelines, faute d'alternatives suffisamment fiables et capacitaires.

Actuellement, l'Etat a décidé la mise en place d'une mesure d'accompagnement tarifaire temporaire pour les usagers, permettant d'emprunter le péage de l'A14, identifiée comme itinéraire de déviation.

La remise « Travaux A13 Saint-Cloud » mise en œuvre par le groupe SANEF et commercialisée via les formules d'abonnement Bip&Go depuis le 1er octobre dernier permettra de bénéficier de 50 % sur le prix du péage de Montesson pour chaque trajet effectué sur l'A14, du lundi au vendredi (hors jours fériés), pour les véhicules de classe 1, 2 et 5 (véhicules légers et moto), dans le sens Paris-Province du 16 novembre 2026 à fin juin 2027, puis dans les deux sens pendant les deux mois de l'été 2027.

Pendant toute la période du chantier, les usagers sont invités à anticiper leurs déplacements, à décaler leurs horaires lorsque cela est possible et à emprunter en priorité les itinéraires de déviation mis en place depuis le boulevard périphérique :

- **via la RD910 puis la RN118,** avec des possibilités de rejoindre l'A86, la RN12 puis l'A12 et l'A13 plus à l'ouest.
- **via la RN13 puis l'A14,** permettant de rejoindre l'A13 plus à l'ouest.

Ile-de-France Mobilités s'est engagée à garantir une qualité de service du réseau de transports en commun adaptée à la situation. L'utilisation des transports en commun étant à privilégier au maximum (lignes L, N et U du réseau Transilien, et dans une moindre mesure le RER C et la ligne J ou les réseaux bus locaux), ainsi que le recours au covoiturage avec l'application Covoit IDFM. Des renforts d'offre doivent être mis en place sur les lignes de cars Express empruntant l'A14.

➔ **Pour connaître les conditions de circulation en temps réel sur le réseau routier national francilien, consultez le service**
www.sytadin.fr

➔ **Retrouvez toutes les informations sur :**
Travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud (A13)

NOS CHAMPS NOUS NOURRISSENT : RESPECTONS LE TRAVAIL DE NOS AGRICULTEURS



La plaine agricole de Morainvilliers-Bures fait partie de notre paysage et de notre patrimoine. Mais elle est avant tout un lieu de travail, où agriculteurs et maraîchers cultivent les fruits et légumes qui nous nourrissent.

Afin de sensibiliser promeneurs et riverains, la commune installe des panneaux « Notre métier : vous nourrir. Votre geste : respecter nos cultures. » le long des champs.

Quelques gestes simples permettent de préserver les cultures et le travail des agriculteurs :

- Restons sur les chemins et ne pénétrons pas dans les parcelles cultivées ;
- Gardons nos chiens sous contrôle afin qu'ils ne courent pas dans les cultures ;
- Ne piétinons pas les récoltes ;
- Ne cueillons pas les fruits et légumes dans les champs : les récoltes appartiennent aux agriculteurs.

Une récolte représente des mois de travail. Ce qui peut sembler être quelques fruits ou quelques pas dans un champ peut avoir de réelles conséquences pour celui qui cultive.

Le saviez-vous ?

Le vol est sanctionné par l'article 311-3 du Code pénal et peut être puni de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Des circonstances aggravantes peuvent également s'appliquer lorsque le vol est commis dans le cadre d'une activité agricole.

Respectons la campagne, respectons nos agriculteurs et maraîchers : leur métier est de nous nourrir !

TRAVAUX EN IMAGES

TRAVAUX ROUTIERS RÉALISÉS PAR LA CU GPSEO ROUTE D'ECQUEVILLY.

Depuis le 21 septembre dernier, se déroulent des travaux Grande Rue / route d'Ecquevilly, dans sa partie comprise entre la rue de la Bardaury et le Rû des Fonds de Romainville, nécessitant la fermeture à la circulation durant la totalité du chantier. Des flyers avaient bien entendu été distribués dans les boîtes à lettres pour l'information des habitants.

Les travaux consistent à reprendre l'ensemble de la chaussée (tapis enrobé) et à créer des poutres de rives pour le bon maintien de la chaussée. Les riverains vont pouvoir ainsi profiter de cette portion de voirie entièrement rénovée.





TEMPÊTE DE JUIN ET CANICULE : LES EFFETS ENCORE VISIBLES DANS NOTRE COMMUNE

Dans la nuit du 27 au 28 juin dernier, notre commune a été durement touchée par une violente tempête. Arbres arrachés, branches cassées, toitures endommagées, routes coupées : les dégâts ont été nombreux et importants. (Voir notre précédent numéro, pages 12 et 13.)

Dès les premières heures, entre minuit et une heure du matin, de nombreux dégâts ont été constatés, non sans difficulté. Dès le dimanche matin, l'ensemble du Conseil Municipal s'est mobilisé, aux côtés de quelques habitants et acteurs locaux venus spontanément prêter main-forte, afin de dégager en priorité les principaux axes de circulation. Nous remercions une nouvelle fois le Domaine de Romainville, la Ferme du Goupil, Jean-Pierre LENAGAR et Christian YZIQUEL, qui ont mis à disposition du matériel particulièrement adapté, notamment pour dégager la côte à Didier.

> Un travail qui se poursuit plusieurs mois après la tempête



Le dégagement des routes n'était cependant que le début d'un important travail qui allait mobiliser les services de la commune durant les semaines suivantes : remise en état du parc de la Mairie et des espaces publics, déclaration des sinistres concernant les bâtiments communaux, recherche d'entreprises spécialisées et réalisation des travaux, notamment sur les toitures.

Dans le parc de la Mairie, l'ampleur des dégâts a nécessité l'intervention d'un élagueur équipé de moyens mécaniques importants, les opérations ne pouvant être réalisées par nos seuls services techniques.

Fin août, les services techniques de la commune, sous la direction de Christophe LAURENT, avec l'appui d'élus, ont également procédé à l'abattage d'une quinzaine d'arbres fragilisés ou présentant un risque de chute sur la chaussée, au nord de la rue de la Fontaine, entre Bures et Marsinval, ainsi que dans la rue du Bois de l'Aunay. Cette intervention, initialement prévue plus tôt mais reportée en raison de la canicule et du risque accru d'incendie, était indispensable pour sécuriser cet axe emprunté quotidiennement par plusieurs centaines de véhicules, dont des bus scolaires.

Certaines branches, cassées à plusieurs mètres de hauteur, n'ont toutefois pas pu être atteintes lors de cette intervention. La plus grande prudence reste donc recommandée lors de vos déplacements sur cet axe et dans les secteurs boisés. Une opération similaire sera prochainement programmée rue de la Croix Paquet à Morainvilliers, particulièrement touchée par la tempête.

> Des chemins encore difficiles d'accès

Les équipes municipales poursuivent leurs efforts, mais l'ampleur des travaux ne permet pas une remise en état immédiate de tous les secteurs et de tous les chemins. Nous vous remercions donc pour votre compréhension et votre patience : il faudra encore du temps avant que les traces laissées par la tempête ne disparaissent complètement même si tout ne redeviendra pas comme avant…

> Le triste destin du tilleul tricentenaire



Parmi les arbres durement touchés figure notre beau tilleul tricentenaire, que nous avions eu la fierté de présenter à deux reprises au concours du plus bel arbre de la région. La tempête l'a malheureusement profondément endommagé, une première partie du tronc étant tombée au sol. Une entreprise spécialisée avait été sollicitée afin d'évaluer l'état sanitaire de la partie encore debout. Malheureusement, dès le lendemain, une seconde partie du tronc s'est rompue et est tombée, écrasant partiellement l'aire de jeux située à proximité de la salle des sports. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer, même si deux enfants se trouvaient à proximité au moment des faits.

Face au danger, le reste du tilleul a dû être abattu immédiatement. Une habitante de Morainvilliers, artiste sculptrice, a toutefois pu récupérer une partie du bois afin de lui donner une seconde vie sous la forme d'une sculpture. Une belle manière de conserver la mémoire de cet arbre remarquable, qui faisait partie du patrimoine de notre commune.

> Accès aux espaces boisés mais la vigilance reste de mise

Le 22 septembre 2026, Madame le Maire, Fabienne DEVEZE, a levé l'interdiction d'accès prévue par l'arrêté municipal n° 94-2026 concernant l'ensemble des massifs boisés, parcs publics, jardins publics, espaces verts et zones arborées situés sur le territoire de Morainvilliers.

L'accès à ces espaces est donc de nouveau autorisé. Il est toutefois vivement recommandé de rester sur les sentiers principaux et d'éviter de s'en écarter dans les massifs boisés, compte tenu de la fragilité persistante de certains arbres ou de leurs branches en cette période de sécheresse. Les arbres, déjà éprouvés par la tempête, souffrent du manque d'eau et leur ancrage au sol peut être fragilisé.

Un grand merci à l'ensemble de nos services techniques, qui travaillent sans relâche depuis la tempête pour sécuriser, dégager et remettre en état les espaces communaux.

STATIONNEMENT : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC



L'accueil de nouveaux commerces et la création de logements supplémentaires dans notre commune rendent indispensable une meilleure organisation du stationnement et de la circulation.

Après la réalisation de l'étude de circulation et de stationnement en 2025, l'ouverture du CocciMarket, l'installation d'une nouvelle signalétique et, nous l'espérons, l'arrivée prochaine de nouveaux commerces dans le centre-bourg, vient désormais le temps de la mise en œuvre concrète de ces aménagements.

Dans les secteurs où le stationnement a été spécifiquement organisé, notamment Grande Rue et rue de la Vallée Maria, la Police municipale et la Gendarmerie ont reçu pour consigne de veiller au respect de la réglementation et de procéder, si nécessaire, à la verbalisation des contrevenants.

Sur le reste du territoire communal, la Municipalité privilégiera dans un premier temps une démarche pédagogique. Des avis d'information seront déposés sur les véhicules lorsque leur stationnement gêne la circulation des piétons, le flux des véhicules ou encore l'accès aux propriétés riveraines.

Cette phase de sensibilisation sera suivie, si besoin, d'une phase de verbalisation par les services compétents.

Par ailleurs, les contrôles seront également renforcés sur le parking réservé au personnel des écoles de Bures. Les véhicules non autorisés y stationnant les jours de classe, entre 7h30 et 19h, feront l'objet de sanctions.

Afin de permettre aux personnels qui en ont besoin de stationner plus facilement, de nouveaux macarons seront distribués aux agents des écoles, en priorité à ceux présents toute la journée, ainsi qu'au personnel de La Licorne. Cette mesure répond aux difficultés de stationnement rencontrées ponctuellement ou de manière régulière par ces professionnels.

Enfin, les actions engagées pour l'entretien et la taille des haies participent également à cet objectif de meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public. Elles contribuent à sécuriser les déplacements des piétons, à améliorer la visibilité et à faciliter la circulation ainsi que le stationnement sur l'ensemble des voiries communales.



LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE : UNE VIGILANCE INTACTE

La presse s'est récemment fait l'écho de nouvelles évolutions concernant le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Depuis sa prise en charge du dossier l'an dernier, le préfet Serge Castel s'est montré attentif aux préoccupations exprimées par de nombreuses collectivités de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) ainsi que par plusieurs communes de la Vallée de Seine.

À la suite de ces remontées, SNCF Réseau a été amenée à réexaminer une partie importante du dossier afin d'évaluer plus précisément les impacts du projet sur notre territoire et d'étudier des solutions permettant de les réduire. Plusieurs scénarios alternatifs ont ainsi été analysés et des échanges ont eu lieu avec de nombreux maires concernés. Un comité de pilotage doit par ailleurs se tenir avant la fin de l'année.

Pour autant, les inquiétudes de la Municipalité demeurent pleinement d'actualité. Le projet présenté en 2025 soulève toujours de nombreuses interrogations quant à ses conséquences environnementales, paysagères et sur le cadre de vie des habitants. Nous restons particulièrement vigilants face à un aménagement dont les répercussions pourraient être majeures pour notre commune et son environnement.

La mobilisation engagée ces dernières années se poursuit donc avec la même détermination. Soyez assurés que nous continuerons à vous informer de l'évolution de ce dossier et, si nécessaire, à vous associer aux actions qui pourraient être menées pour faire entendre la voix de notre territoire et défendre ses intérêts.



PLAN D'ACTIONS MUNICIPAL POUR ADAPTER LES ÉCOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour répondre à l'intensification des épisodes de chaleur, la municipalité a défini un plan d'actions structuré, combinant des mesures immédiates et des solutions adaptées à chaque école.

Les actions immédiates

Face aux premiers pics de chaleur de juin, la commune a équipé l'ensemble des classes de **ventilateurs multi vitesses.**

Ces équipements apportent un confort appréciable, mais leur efficacité reste limitée : ils ne permettent pas de maintenir des écoles ouvertes toute la journée lors d'épisodes caniculaires intenses, avec des températures extérieures pouvant dépasser 35 °C et des classes comptant en moyenne 25 élèves.

Pour anticiper les prochains épisodes proches tout en laissant le temps de mûrir les choix d'investissements, la municipalité a également acquis **des climatiseurs mobiles,** afin que chaque école et chaque classe puisse disposer d'une solution active en cas de forte chaleur.

Le montant total de ces premiers achats s'élève à 13 146,48 € HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès d'EDF via le dispositif « Je passe à l'électrique » et de la Région Île-de-France, via le fonds canicule. Le montant global des subventions sollicitées est de 10 906,04 €.

Les actions à venir pour adapter chaque bâtiment aux nouvelles conditions climatiques

En parallèle de ces mesures immédiates, la commune a engagé une réflexion approfondie pour définir les solutions les plus adaptées à chaque groupe scolaire, en tenant compte de l'âge et de la conception des bâtiments. Réagir vite est essentiel, mais mûrir les choix d'investissements l'est tout autant.

Pour les écoles récentes de Morainvilliers : plusieurs pistes sont à l'étude pour renforcer le confort thermique telles que l'installation de brise soleils et/ou de films solaires pour réduire l'ensoleillement direct, l'optimisation des circulations d'air notamment nocturnes (ensemble de solutions dites passives) et enfin une solution de climatisation à déclencher seulement au-dessus d'un seuil. En complément, nous étudions l'installation de panneaux photovoltaïques pour réduire les impacts énergétiques des solutions actives.

Pour les futures écoles de Bures : elles seront climatisées et conçues pour résister aux fortes chaleurs, avec une architecture pensée pour limiter l'ensoleillement et optimiser la ventilation afin de déclencher la climatisation seulement au-dessus d'un seuil. Des panneaux photovoltaïques sont également prévus.

Ce plan d'actions traduit une volonté claire : garantir des conditions d'apprentissage confortables dans toutes les écoles du territoire, grâce à une stratégie sur mesure, efficace et optimisée, adaptée aux défis climatiques des prochaines années.

CONTRÔLE DE L'EAU POTABLE AU ROBINET SUR LES ÉCOLES, RESTAURANTS SCOLAIRES

A la demande de l'ARS Ile de France nous avons effectué le contrôle de l'eau potable au robinet sur les écoles, restaurants scolaires. Nous avons missionné la SOCOTEC qui a la compétence pour réaliser les prélèvements et l'analyse, le but étant de vérifier la présence de plomb hydrique dans nos canalisations. Les résultats sont conformes aux exigences ! La commune avait fait une campagne de remplacement des vieux branchements il y a déjà plus de 10 années avec le syndicat intercommunal du SARO qui regroupait les Communes de Morainvilliers, Orgeval et Les Alluets-Le-Roi.





2026 : UN BUDGET POUR PRÉSERVER LES SERVICES ET PRÉPARER L'AVENIR

Un budget tourné vers le financement de nouveaux équipements, la rénovation de l'existant et le développement des services.

Adopté le 18 février 2026, le budget primitif fixe les moyens nécessaires au fonctionnement quotidien des services communaux et permet de poursuivre les investissements, en particulier le projet de pôle scolaire de Bures.

Cette année étant une année électorale, l'équipe municipale a fait le choix de voter, dès le 18 février, les dépenses nécessaires au fonctionnement normal de la commune, puis de soumettre au vote un budget supplémentaire le 18 juin 2026, après l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Ce budget supplémentaire reprend les principaux projets d'investissement à mettre en œuvre pour la commune.

Dans un environnement financier toujours contraint, la commune retient trois priorités :

- **Maintenir des services publics de proximité et de qualité ;** pour 2026, l'offre de services de qualité passe par les efforts déployés par la commune pour diversifier nos commerces de proximité !
- **Préserver le pouvoir d'achat des habitants** en n'augmentant pas les taux communaux d'imposition ;
- **Dégager une épargne suffisante pour financer les équipements.** Ainsi : la section de fonctionnement comprend un virement de 1 176 570 € vers l'investissement. Cette somme ne finance pas les dépenses courantes : elle traduit l'effort d'épargne consacré aux projets de la commune.

→ NOTRE TRAJECTOIRE BUDGETAIRE

Fonctionnement : Maîtriser les charges tout en maintenant les services proposés aux habitants / Conserver des taux d'imposition communaux stables / Financer l'investissement grâce à l'épargne dégagée par le fonctionnement.

Investissement : Faire avancer le pôle scolaire de Bures dans le cadre d'une programmation pluriannuelle / Entretenir et adapter les bâtiments communaux / Poursuivre les interventions sur les espaces publics, la voirie, les équipements et la sécurité.

Fonctionnement	3 670 497 €	SOIT 64 %
Investissement	2 001 421 €	SOIT 36 %

BUDGET TOTAL 2026 (Hors excédent cumulé) **5 671 918 €**

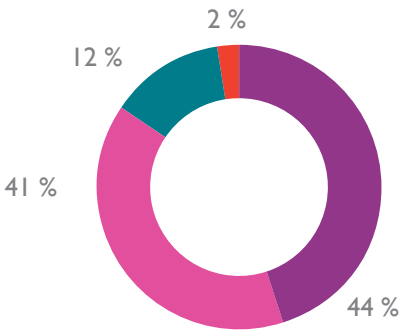
LA SECTION FONCTIONNEMENT 2026

DEPENSES REELLES (€)		Budget 2026
011	Charges à caractère général	991 534 €
012	Charges de personnel	926 000 €
65	Autres charges de gestion courante	286 012 €
66	Charges financières	50 000 €
014	Atténuation de produits	162 422€
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 415 968 €

Dépenses de fonctionnement : 713,37 € /habitant
Moyenne 2024 de la strate : 1 213 € /habitant
(Source AMF- Banque Postale)

Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières



MANQUE 1%

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montage du budget a bien sûr intégré le cout de l'inflation, mais également des mesures réglementaires qui s'imposent à elle.

> Les charges à caractère général incluent notamment les repas servis dans les écoles, l'énergie et l'eau, les assurances, les fournitures, l'entretien des bâtiments et des espaces publics, les contrats de maintenance… ou encore l'organisation des manifestations communales.

> Les charges de personnel permettent d'assurer directement les missions communales. Elles représentent 41% des dépenses réelles prévues.
L'enveloppe 2026 s'établit à 926 000 €.

> Les autres charges de gestion courante couvrent notamment les contributions aux organismes partenaires, le soutien au CCAS et aux associations, ainsi que les indemnités des élus.

> Les atténuations de produits correspondent principalement aux mécanismes nationaux de redistribution et de péréquation auxquels la commune contribue en fonction de ses caractéristiques.

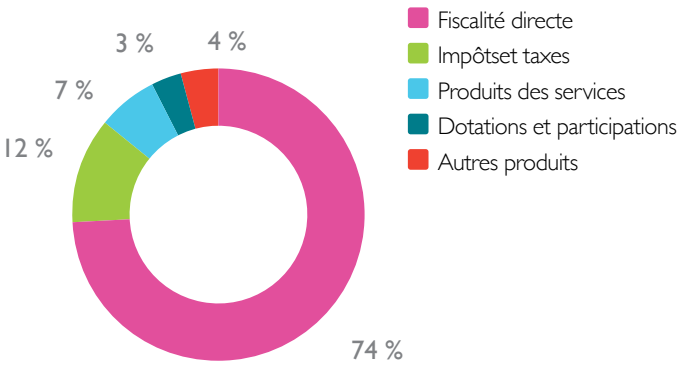
> Les charges financières sont les intérêts des emprunts. Elles sont prévues à 50 000 €, contre 70 000 € au budget 2025, sous l'effet de la diminution progressive de l'encours de la dette.

Une présentation par service permet une meilleure compréhension des dépenses
Le secteur de l'enfance est prépondérant. Il comprend les dépenses inhérentes au fonctionnement des écoles, de la restauration scolaire, du service périscolaire, mais aussi des engagements extérieurs comme : participations accueil petite enfance auprès du SIVU, le Relais Petite Enfance.

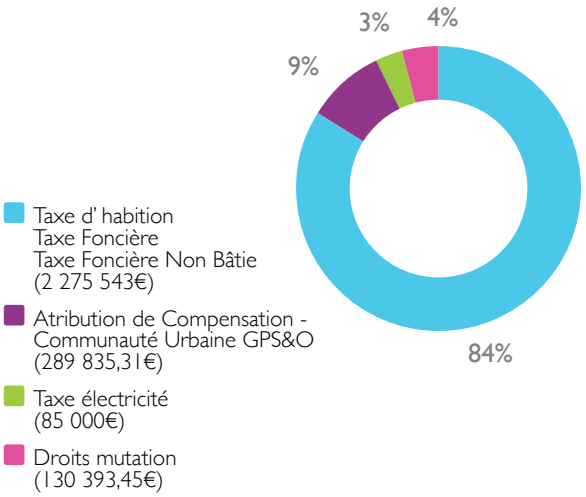
Il est important de rappeler que le service administratif s'est doté depuis 2 années de nouveaux services à la population, Maison France services et depuis l'année dernière : France Services, puis France Identité (Cartes d'identité, Passeport…)

RECETTES REELLES	Budget 2026
Produits des services	235 600 €
Impôts et taxes	418 335 €
Fiscalité directe	2 660 543 €
Dotations et participations	121 089 €
Autres produits de gestion courante	140 430 €
	3 575 997 €

Recettes de fonctionnement par chapitre



Répartition impôts et taxes



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à 3 575 997,31 €.

Elles reposent principalement sur la fiscalité locale, mais aussi la fiscalité reversée, les produits des services, les dotations et participations ainsi que les loyers tirés du patrimoine communal.

> La fiscalité directe représente près des trois quarts des recettes. En y ajoutant les autres impôts, taxes et reversements, les ressources fiscales atteignent environ 85,5% des recettes prévues.

> Les produits des services proviennent principalement de la restauration scolaire et des différentes redevances communales.

> Les autres produits de gestion courante comprennent notamment les loyers issus du patrimoine communal : maison médicale, locaux professionnels et commerciaux (le développement de services de proximité tels que les commerces permet à la commune de bénéficier de nouvelles recettes).

Les dotations et participations regroupent les concours de l'État et d'autres partenaires, notamment pour les services proposés à la population.
On voit à leur poids limité toute la nécessité de préserver les ressources propres de la commune et de rechercher des financements pour chaque projet éligible.

STABILITÉ DES TAUX COMMUNAUX

La stabilité des taux d'imposition ne signifie pas que les recettes fiscales restent constantes : celles-ci dépendent à la fois des taux, qui demeurent stables, et de la valeur des bases fiscales, qui augmente à un rythme proche de celui de l'inflation.

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux de 2025, sans augmentation :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,81%

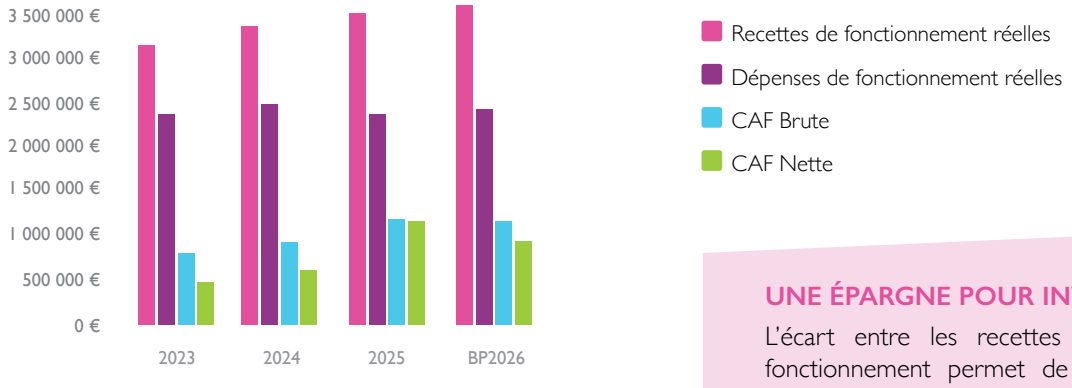
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 84,99%

Taxe habitation résidences secondaires : 15,15%

Les recettes fiscales représentent 84% des ressources de la commune

ÉPARGNE ET DETTE

Capacité d'autofinancement (CAF)



UNE ÉPARGNE POUR INVESTIR

L'écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement permet de dégager une épargne brute prévisionnelle de 1 182 530 €, soit un taux de 32,9%. Nous avons prévu de reverser cette épargne brute à la section investissement par un versement direct (1 176 570 €) et sous forme de dotation aux amortissements (5 960€).

Après le remboursement de 260 000 € de capital de la dette, l'épargne nette prévisionnelle s'élèvera à 922 530 €.

RAPPEL

Épargne brute = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement

Épargne nette = épargne brute – remboursement annuel du capital des emprunts.

Cette épargne constitue la première ressource de financement des investissements.

Elle permet de limiter le recours à l'emprunt et de préserver les marges de manœuvre pour le pôle scolaire et les futurs équipements.

Encours de la dette





UNE DETTE EN DIMINUTION

À la clôture de 2025, l'encours des emprunts bancaires s'établissait à environ 3,02 M€.

La capacité de désendettement ressortait à 2,55 années, très en dessous du seuil d'alerte habituellement retenu à 12 ans.

Le budget primitif 2026 prévoit le remboursement de 260 000 € de capital et n'inscrit pas de nouvel emprunt.

À périmètre inchangé, l'encours bancaire serait ainsi ramené à environ 2,76 M€ à la fin de l'année 2026.

Capacité de désendettement prévue au 31 décembre 2026 : 2.76 années.

(Cet indicateur de solvabilité indique la durée nécessaire pour rembourser en tenant compte de l'épargne nette dégagée. Le seuil d'alerte est de 12 ans.)

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2026

1,722 M€ POUR LES ÉQUIPEMENTS

DEPENSES REELLES (€)	Budget 2026
Pôle scolaire de Bures — crédit de paiement 2026	299 644,00 €
Bâtiments publics et administration	794 106,54 €
Patrimoine économique et locaux communaux	102 252,97 €
Espaces publics, terrains, voirie et aménagements	380 571,38 €
Équipements techniques, numériques et de sécurité	117 743,51 €
Autres aménagments	28 155,11 €
TOTAL DEPENSES	1 722 473,51 €

COMMENT LES INVESTISSEMENTS SONT-ILS FINANCÉS ?	Budget 2026
Virement du fonctionnement	1 247 569,50 €
Subventions de l'État	131 040,70 €
FCTVA	67 000,00 €
Opérations patrimoniales	19 303,00 €
Amortissements	5 960,00 €
Excédents de fonctionnement	471 707,49 €
Solde et report de l'année 2025	108 840,71 €
TOTAL RECETTES	2 051 421,40 €

LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement s'équilibre à 2 051 421,40 €. Elle comprend 1 722 118,40€ de dépenses d'équipement et d'immobilisations.

La principale ressource d'investissement est donc l'épargne transférée depuis la section de fonctionnement.

Les subventions et le Fonds de Compensation pour la TVA complètent ce financement.

LE PÔLE SCOLAIRE DE BURES

Le pôle scolaire est piloté au moyen d'une autorisation de programme et de crédits de paiement – c'est-à-dire que les dépenses associées sont étalées sur plusieurs années au lieu d'être budgétées sur un seul exercice.

Le montant global programmé est de 4 473 200 €, avec 299 644 € de crédits prévus en 2026, puis 2 088 778,98 € en 2027 et 2 084 777,02 € en 2028. Cette méthode permet d'engager le projet dans sa totalité tout en répartissant son financement selon le calendrier réel des études et des travaux.

LE BUDGET 2026

REPREND LES CRÉDITS VOTÉS EN 2025 DES OPÉRATIONS NON TERMINÉES ET LES NOUVEAUX PROJETS

(montant brut TTC hors subventions et FCTVA récupérable)

AMÉNAGEMENT URBAIN

BP 2026 : 498 314 €

- Aires de jeux
- Parking de l'école Yves Duteil : **Fond Concours GPS&O : 6 922.54 €** **Programme Amendes de Police 15 064.06 €**
- Allée de la Fontaine Tomasse
- Chemin de la ligne **Fonds vert : 16 600 € ***
- Vidéoprotection

ENFANCE

BP 2026 : 299 644 €

- Pôle scolaire de Bures : études préalables

ADMINISTRATION / BATIMENTS PUBLICS

BP 2026 : 821 906 €

- Finalisation des travaux Mairie **DETR : 65 000 € ***
- Extension du Centre Technique Municipal **Fond concours GPS&O : 30 000 € ***

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BP 2026 : 102 252 €

- 2 locaux commerciaux occupés : L'épicerie et la boulangerie
- 2 locaux commerciaux à louer

* Subventions obtenues (inscrites au BP 2026), demandées ou à l'étude

KERMESSES ET SPECTACLES : UNE BELLE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE !

Le vendredi 3 juillet 2026, les familles de Bures et de Morainvilliers étaient réunies à l'occasion des traditionnelles kermesses des écoles. Spectacles, jeux et moments de convivialité ont rythmé cette journée festive, venue clôturer en beauté l'année scolaire.

Cette édition était empreinte d'une émotion particulière avec le départ à la retraite de Sandrine Perigault, directrice de l'école maternelle de Morainvilliers, et le départ vers de nouvelles aventures de Virginie Fougeray, directrice de l'école maternelle de Bures.

Devant leurs familles, les élèves ont présenté le fruit de leur travail autour de thèmes aussi variés que La Coupe du Monde de football à Bures, Conte Magique : Le Petit Prince et Le Cirque à Morainvilliers. Ils ont ensuite profité des jeux organisés par les parents bénévoles, avant de partager en famille les buffets et barbecues.

Présente aux côtés de plusieurs élus, Madame le Maire, Fabienne DEVEZE, a chaleureusement remercié les équipes enseignantes, les ATSEM et les AESH pour leur engagement et leur précieuse collaboration tout au long de l'année.

Bravo aux élèves pour leurs beaux spectacles, et merci aux parents bénévoles ainsi qu'aux services techniques municipaux, dont la mobilisation a largement contribué à la réussite de ces festivités !



↑ *Kermesse des écoles de Morainvilliers*



↑↓ *Spectacle élémentaire et maternelle de Bures*





← *Kermesse Bures*



↑↓ *Les adieux des élèves à la directrice de la maternelle de Bures - Virginie Fougeray*



↑ *Spectacle maternelle morainvilliers*



↓ *Spectacle élémentaire Morainvilliers*

↓ *Kermesse Bures*









←↑ *Spectacle élémentaire Morainvilliers*



RETOUR SUR LA BROCANTE DE LA SAINT GORGON

Une édition 2026 de la brocante marquée comme dans d'autres communes par une baisse du nombre d'exposants qui n'a en rien entamé la bonne humeur et l'ambiance conviviale ! La météo agréable a été au rendez-vous et la jauge des quantités vendues au stand frites/saucisses étant montée dans le rouge (indicateur infaillible...), on peut sans se vanter parler de succès !

Pour compléter le tableau d'une belle journée champêtre, on a pu apercevoir, en se promenant dans les allées, de curieux visiteurs à 4 pattes très gourmands accompagnés de leur berger. Apparition très appréciée des petits !

A mettre sur le devant de la scène, pour vous offrir cette journée, une équipe de bénévoles dévoués et investis, à la circulation, à l'installation et la restauration et au rangement, a été sur tous les fronts pour relever le défi de cette manifestation iconique qui perdure depuis 35 ans : on peut les applaudir !

Derrière le rideau : le jeune bureau de l'AFLMB, s'appuyant sur l'expérience des anciens membres, a été d'une efficacité remarquable pour l'organisation et la logistique.

On remercie aussi ceux qui œuvrent dans l'ombre, les équipes municipales : agents des services techniques et en mairie.

Rendez-vous en 2027 !

Rejoignez-nous si vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du bénévolat au service des animations du village. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Sylvie CANDONI, Déléguée aux animations culturelles et sportives, relation avec les associations.


Vente de livres
au profit
de la Bibliothèque de



LUDOVIC FRANÇOIS, VICE-CHAMPION DE FRANCE DE WINGSUIT !

Souvenez-vous, nous vous avions déjà parlé des exploits de ce Morainvillois dans notre magazine de janvier dernier (cf. numéro 23 page 16) et vous avions promis de vous relayer ses performances si spectaculaires.

Or, cet été, Ludovic FRANÇOIS, allias « Parazoom », s'est illustré aux Championnats de France de wingsuit en décrochant deux médailles d'argent. À 51 ans, il est devenu vice-champion de France en Acrobatique et en Performance.

La compétition s'est déroulée du 31 juillet au 2 août 2026 au Centre École de parachutisme de Grenoble, sous l'égide de la Fédération française de parachutisme. Elle réunissait les meilleurs spécialistes français de cette discipline spectaculaire, pratiquée avec une combinaison ailée.

L'épreuve d'Acrobatique se dispute par équipes de trois au cours de sept sauts. Deux compétiteurs réalisent des figures tandis qu'un vidéoman filme leur prestation. Les images permettent aux juges d'évaluer les mouvements, les prises et la dimension artistique de l'ensemble. Ludovic François occupait ce rôle particulièrement exigeant lors des championnats dans l'épreuve Acrobatique. C'est la place la plus difficile, selon lui, puisqu'il doit constamment s'adapter aux mouvements des deux autres, les maintenir dans le cadre de la caméra et montrer aux juges chaque prise de main ou de pied. Le tout en apportant une dimension artistique à ses images.

La Performance est une épreuve individuelle composée de deux manches comprenant chacune trois types de sauts. Les participants sont évalués sur la distance parcourue, leur vitesse horizontale et leurs performances de vol entre 2 500 et 1 500 mètres d'altitude, après un départ à 3 200 mètres.

Près de 3 000 sauts

Parachutiste depuis 2002 et moniteur depuis 2012, Ludovic François totalise près de 3 000 sauts, dont environ 2 000 en wingsuit. Cette combinaison, dotée d'ailes entre les bras et les jambes, permet de prolonger considérablement le vol.

Un saut en wingsuit peut ainsi durer de deux à cinq minutes, contre une quarantaine de secondes en chute libre classique. La discipline permet également de voler en formation, d'effectuer des figures et d'atteindre des vitesses importantes. Elle exige toutefois une grande maîtrise technique et une solide expérience.

Cap sur les Mondiaux

Après ses deux places de vice-champion de France, Ludovic François prépare désormais les Championnats du monde, organisés aux États-Unis en octobre. Il y participera seul dans l'épreuve de Performance.

Cette première expérience internationale doit lui permettre de prendre ses repères en vue de la prochaine édition. Il prévoit alors de concourir avec une équipe de trois personnes, actuellement en cours de formation.

La suite au prochain épisode… Nous on est déjà fans !



Suivez les exploits de Ludovic FRANÇOIS sur Instagram @parazoom

ENCOMBRANTS

LE LUNDI

28

DECEMBRE

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> **A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h** à raison de 1m³ par foyer.

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

LES MERCREDIS

21 • 04-18 • 09-23

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

RECYCLAGE DE VERRE



La gestion des déchets en Verre se fait désormais **en apport volontaire dans les conteneurs à verre.**

ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL VIA L'APPLI ET LES NOTIFICATIONS





L'application infos déchets GPSEO est disponible gratuitement sur :

Disponible sur Google Play — Disponible sur l'App Store

- **Activer** les notifications sur mon téléphone et sélectionner celles qui m'intéressent.
- **Recevoir** des conseils de tri et être accompagné pour réduire mes déchets
- **Être averti** en temps réel des actualités et de mes services de collecte.
- **Ne plus oublier** de sortir mon bac grâce aux rappels personnalisés.



Ce guide est une vraie mine d'informations pour chacun d'entre nous.
Nous vous invitons donc à venir le retirer à l'accueil de la mairie ou bien à le consulter sur :

https://medias.publidata.io/production/documents/documents/000/014/003/original/Guide_du_tri_2026_GPSEO.pdf?1774620470

A NOTER QU'IL EST ÉGALEMENT EN BONNE PLACE SUR L'APPLI INFOS DÉCHETS GPSEO



L'AUTOMNE EST ARRIVÉ MAIS LE MOUSTIQUE TIGRE PRÉPARE DÉJÀ LE PRINTEMPS...

Avant de disparaître, les femelles pondent des œufs capables de résister au froid et au gel. Installés juste au-dessus de l'eau, ils passent l'hiver en diapause avant d'éclore dès le retour de conditions favorables.

RDV SUR L'APPLI @zzzapp ! Découvrez les gestes à réaliser dès maintenant pour éliminer ces œufs autour de chez vous et limiter le retour des moustiques au printemps.

Pourquoi agir en automne ? Parce qu'un nettoyage réalisé aujourd'hui peut retarder la nuisance de plusieurs semaines.

A vous de jouer !

Téléchargez gratuitement Zzzapp sur :

Disponible sur Google Play Disponible sur l'App Store

L'AUTOMNE EST LÀ, RAPPELONS-NOUS LES BONS GESTES AU FIL DES SAISONS !



Préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Dans notre commune, l'entretien structurel des trottoirs et de la voirie relève de la communauté urbaine GPSEO ou de la municipalité, selon le type de voie concerné.

Chaque riverain est également tenu d'assurer l'entretien courant des abords immédiats de sa propriété, afin de maintenir les espaces publics propres, sûrs et accessibles.

- **Désherber régulièrement :** retirez les herbes et les pousses qui apparaissent entre votre mur, votre clôture ou votre grillage et l'espace public. Sans entretien, elles peuvent gêner le passage et détériorer les revêtements. Éviter les produits phytosanitaires : privilégiez le désherbage manuel ou thermique, plus respectueux de l'environnement.
- **Ramasser les feuilles mortes :** en automne, balayez les feuilles accumulées devant votre propriété. Elles rendent les sols glissants et peuvent obstruer les grilles d'évacuation des eaux pluviales. Les feuilles mortes peuvent être déposées dans les bacs adaptés, compostées ou broyées afin d'être utilisées comme paillage dans le jardin.
- **Déneiger et sécuriser les abords :** en hiver, intervenez rapidement après les chutes de neige et utilisez, si nécessaire, du sable ou du sel pour limiter les risques de glissade.

Quelle responsabilité en cas d'accident ?

Lorsque l'entretien des abords d'une propriété incombe au riverain en vertu de la réglementation locale, sa responsabilité peut être recherchée si un défaut d'entretien - feuilles non ramassées, neige non déblayée, verglas non traité ou végétation gênante - provoque un accident. La responsabilité de la commune ou du gestionnaire de la voirie peut également être engagée selon les circonstances et l'origine du dommage.

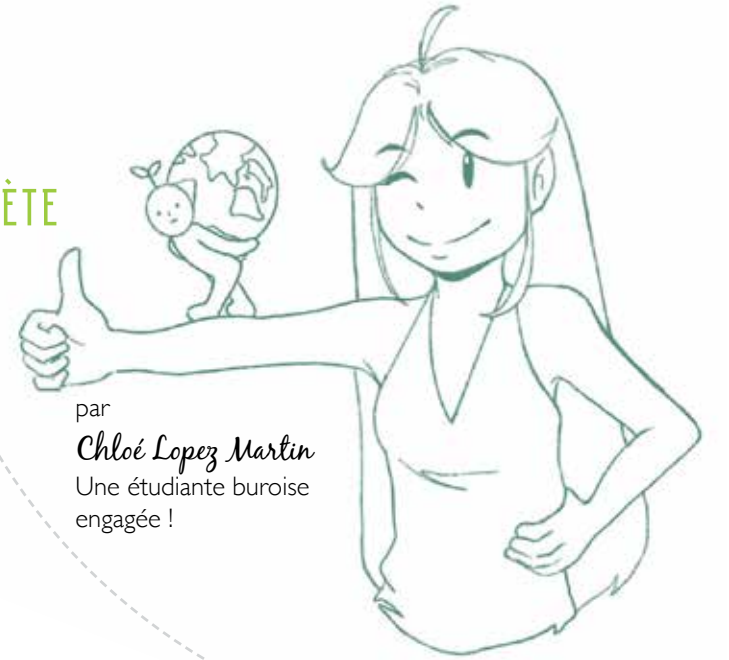
Il est donc essentiel de veiller régulièrement à la propreté et à la sécurité de l'espace situé devant son habitation, tout en signalant à la mairie toute dégradation de la chaussée ou du trottoir nécessitant une intervention technique.

Par ces gestes simples et réguliers, chacun participe à la sécurité, à la propreté et à l'embellissement de notre commune, en toute saison. Merci à toutes et à tous pour votre contribution au bien-vivre dans nos rues.





J'AIME
MA PLANÈTE



par
Chloé Lopez Martin
Une étudiante buroise
engagée !

MANGEOIRES POUR OISEAUX : UNE BONNE IDEE ? PAS TOUJOURS…

Installer une mangeoire dans son jardin part d'une belle intention : aider les oiseaux et mieux les observer. Pourtant, un nourrissage mal adapté peut les mettre en danger, surtout lorsqu'il se poursuit toute l'année.

En concentrant de nombreux oiseaux au même endroit, les mangeoires favorisent la transmission de maladies telles que la salmonellose ou la trichomonose. Elles peuvent aussi attirer les prédateurs, notamment les chats, et augmenter le risque de collision lorsqu'elles sont placées près d'une vitre. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) déconseille donc le nourrissage durant la période de reproduction.

Nourrir, oui, mais seulement au bon moment. Le nourrissage peut être utile en hiver, particulièrement lors des périodes de froid prolongé, lorsque les ressources naturelles se raréfient. Pour protéger les oiseaux :

- **nettoyez** régulièrement les mangeoires et les abreuvoirs ;
- **répartissez** la nourriture sur plusieurs points afin d'éviter les rassemblements trop importants ;
- **installez** les mangeoires en hauteur, dans un endroit dégagé et éloigné des vitres ;
- **donnez** de petites quantités et retirez les aliments humides ou moisis ;
- **cessez** immédiatement le nourrissage si vous observez des oiseaux malades ou morts. En cas de maladie, la LPO recommande d'interrompre le nourrissage pendant quatre semaines afin de limiter les contaminations.

Pour aider durablement les oiseaux, mieux vaut aussi préserver leur habitat : planter des essences locales, conserver des haies et des zones naturelles, éviter les pesticides, laisser quelques graines et fruits sur les végétaux et mettre à disposition de l'eau propre.

Aider les oiseaux, c'est également apprendre à mieux les connaître.

L'Observatoire des oiseaux des jardins, animé par la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle, permet à chacun de contribuer au suivi des populations. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire : débutants comme passionnés peuvent participer depuis un jardin, un balcon ou un parc public.

Le principe est simple : choisissez un lieu d'observation > observez les oiseaux pendant une heure > pour chaque espèce > notez le nombre maximal d'individus vus simultanément afin d'éviter les doubles comptages > transmettez vos observations sur oiseauxdesjardins.fr.

Les grands comptages ont lieu chaque année en janvier et en mai, mais les observations peuvent être enregistrées toute l'année. Chaque donnée recueillie aide les scientifiques à mieux comprendre l'évolution des oiseaux qui fréquentent nos jardins. LPO

Observer, compter et préserver leur habitat : voilà une aide précieuse et durable pour les oiseaux de nos jardins.





01 NOVEMBRE
18H30

SUPER LOTO SENSYCAP 78

SensYcap78 est une association à but non lucratif œuvrant pour les familles confrontées à l'autisme d'un proche ou présentant des troubles associés (troubles neurodéveloppementaux). Elle a créé un groupe solidaire d'entraide et de partage et propose des temps de répit et de partage pour les familles autour d'activités ludiques, artistiques et sportives pour leurs enfants.

L'association SensYcap78 vous propose de venir tenter votre chance lors de son grand loto bingo annuel qui mêle convivialité et jeux pour petits et grands. Venez défier les boules et gagner de nombreux lots : bons d'achats, montres connectées, airfryer, drones, vidéo-projecteurs etc. En participant, vous contribuez directement aux actions de l'association en faveur des familles concernées par l'autisme.

Buvette et restauration sur place !
Réservation au : 06 66 09 50 52
LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église).



11 NOVEMBRE
09H30

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Fabienne DEVEZE, Maire de Morainvilliers, et toute l'équipe municipale vous invitent à venir rendre hommage aux hommes de Morainvilliers-Bures tombés pour la France. La Cérémonie débutera par un rassemblement à 9H30 sur le parvis de la Place de l'église St Léger de Morainvilliers. Puis le cortège se dirigera vers l'ancien cimetière au rythme de la fanfare accompagné des véhicules militaires de l'association GMCO. La Marseillaise sera chantée par les élèves de CM2 des écoles de Morainvilliers et Bures. De retour, un verre de l'amitié vous sera offert dans la salle des loisirs.

LIEU : Vieux Cimetière de Morainvilliers



13 NOVEMBRE
20H00

SPECTACLE : L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA MAGIE

Dans le cadre du Festival Yvelines Théâtre proposé par le Département des Yvelines, découvrez la pièce «L'incroyable histoire de la Magie» de la Compagnie des Miracles. Un professeur maladroit et fantaisiste raconte l'histoire de la magie à travers le portrait des plus grands magiciens de l'antiquité jusqu'à nos jours.

Entrée gratuite

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)

Pour accéder à la billetterie : Festival Yvelines Théâtre : réservez gratuitement votre spectacle ! - Destination Yvelines



21 NOVEMBRE 20H30

THEATRE : A QUELLE HEURE ON MENT !

Encore quelques places disponibles COURANT D'ART vous présente une pièce de théâtre de Vivien LHERAUX, mise en scène de Noémie TRANCOSO. Le pitch ? En 1921, une femme s'est remariée, persuadée que son mari était mort à la guerre, mais, coup de théâtre, il revient ! Pièce de boulevard ? Pas vraiment, voire même pas du tout… Et si le plus intéressant n'était pas la pièce qui se joue sur scène ?

Entrée Libre : Participation au chapeau

Réservation : Noémie au 06 29 95 82 20 ou courantdart78540@gmail.com

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



22 NOVEMBRE 16H00

SPECTACLE MARIONNETTIQUE ET MUSICAL

L'Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures (AFLMB) vous propose « A CORPS PERDUS » un spectacle marionnettique et musical (violon, chant, nyckelharpa), par la Compagnie « Le Cirque dans les Etoiles ». Ce spectacle invite le jeune public (à partir de 5 ans) à croire en ses rêves et oser les poursuivre. Un voyage poétique et humoristique porté par un duo complice (une danseuse-marionnettiste, Véronique Calderari, et un musicien, Gabriel Westphal) qui donnent corps à leurs aspirations.

Entrée gratuite sur réservation (offert par l'AFLMB)

Durée : environ 50 minutes

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



25 NOVEMBRE 20H00

RÉUNION PUBLIQUE PÔLE SCOLAIRE DE BURES

Le projet de construction d'un pôle scolaire cohérent à Bures, constitue un axe majeur des prochaines années. Après avoir présenté la réflexion sur l'évolution de l'emplacement du projet en réunion publique, le dossier avance. Il est important de refaire un point sur l'état d'avancement du projet global, sur le projet de maternelle en particulier et sur les réflexions propres à la période de chantier.

Nous vous invitons donc à une REUNION PUBLIQUE le 25 novembre 2026 dès 20 heures.

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers



28 / 29 NOVEMBRE

10H/19H ET 10H/17H

SALON DES VINS ET PRODUITS RÉGIONAUX

Le Salon des Vins et des Produits Régionaux, organisé par le Lions Club de Poissy Pincerais, fait son grand retour à Morainvilliers pour sa 28e édition. Rendez-vous les 28 et 29 novembre à la Salle des Loisirs, de 10h à 19h le samedi et de 10h à 17h le dimanche, pour un week-end placé sous le signe de la gastronomie, du partage et de la solidarité.

Cette année, après avoir soutenu l'association Handi'Chiens, l'événement apportera son soutien à l'association Petits Princes, qui œuvre à réaliser les rêves d'enfants gravement malades.

Nos 25 exposants auront le plaisir de vous faire découvrir leurs produits. Un restaurant sera à votre disposition pour vous permettre de consommer les produits vendus sur place. Des plats seront également proposés, ainsi que des produits de la mer (Coquilles, huîtres, crevettes, saumon, …).

Entrée gratuite

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'Eglise)



05 / 06 DECEMBRE

10H00 / 19H00

SALON DE NOËL

L'association a le plaisir de proposer cette année un salon de Noel 2026 «revisité» dans la salle des Loisirs.

Une quinzaine d'exposants artisans locaux vous proposent des articles à petits prix !

Pour les grands vin chaud, champagne, pour les gourmands crêpes ! Pour les petits :

- Des balades à poney
- Des contes de Noël .
- Des ateliers créatifs , jeu des petits lutins
- Des moutons, une fanfare et

Plus d'information à venir, restez branchés sur la page FB de l'AFLMB !!

Entrée gratuite. Collecte au profit du 40e TELETHON.

Horaires de 10h à 19h.

Restez branchés sur la page Facebook de l'AFLMB !! @AFLMBmorainvilliersbures

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



05 DECEMBRE

20H30

CONCERT DE NOËL CANTUS CHORALE

Le Chœur CANTUS CHORALE, sous la Direction de Susi KNIGHT, vous proposera un Concert de Musique Sacrée de Noël en l'église Saint Léger de Morainvilliers le 5 décembre prochain.

Un programme joyeux, incluant des chants de Noël où le public peut participer. Entrée « Au chapeau » : La recette de ce concert sera entièrement reversée à une œuvre caritative. Cette année c'est « Médecins sans Frontières » qui a été choisi.

LIEU : Eglise Saint Léger de Morainvilliers



06 DECEMBRE
15H00 / 18H00

FETE DE NOËL DE L'EGLISE EVANGELIQUE

L'église évangélique de Morainvilliers vous invite à partager la joie de Noël le dimanche 06 décembre de 15h à 18h avec au programme :

- Activités manuelles pour petits et grands
- Concert de jazz avec le groupe « Jazzalame »
- Marché de Noël artisanal
- Goûter et boissons chaudes offerts

Contact : ee-morainvilliers.com

LIEU : Eglise évangélique de Morainvilliers - 50 bis Grande Rue



12 DECEMBRE
12H00

REPAS DE FIN D'ANNEE DES AÎNES

Le Centre Communal d'Action Sociale de Morainvilliers-Bures invite les plus de 68 ans à participer au repas des ainés qui se déroulera le samedi 12 décembre à partir de 12h. Une invitation personnelle aux personnes inscrites sur les listes électorales sera lancée courant novembre. Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à l'événement, pour des raisons médicales ou de santé, merci de nous le préciser, un colis de Noël pourra vous être remis ultérieurement.

Entrée gratuite

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



16 DECEMBRE
14H30 / 19H30

COLLECTE DE SANG

L'Etablissement Français du Sang invite celles et ceux qui le peuvent à se lancer en prenant rendez-vous pour faire un don de sang, de plasma et de plaquettes qui peut sauver des vies ! C'est un geste solidaire et irremplaçable puisqu'il n'existe aucun substitut au sang humain. En Ile-de-France, 1700 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Pour rappel, il est possible de donner son sang toutes les 8 semaines, jusqu'à 4 fois par an pour les femmes et 6 fois pour les hommes.

PRENDRE RDV SUR : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte
ou sur l'application Don de sang

LIEU : Salle des Loisirs de Morainvilliers (Place de l'église)



Explorez facilement les pépites du territoire.

Patrimoine, balades, activités, restaurants, hébergements...
Votre nouvelle web-application accessible partout, tout le temps !

www.terres-de-seine.fr



ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE DE MORAINVILLIERS-BURES

Depuis le 15 septembre, vos bibliothèques, avec leurs équipes de bénévoles, sont de nouveau à votre disposition. (Sauf vacances scolaires).

> Bures
Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi 16h30 à 18h00
Samedi 10h30 à 12h30

> Morainvilliers
Mercredi de 14h00 à 18h00
Jeudi 16h30 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h30.

TARIF / INSCRIPTION : Pour une année de jour à jour,

- Enfant 5€
- Adulte 10€
- Famille 15€

> Site internet pour consulter nos collections : **https://bmb.bibli.fr/**
Consultation par titre, par auteur, ou par année.

> Nous recrutons ! Une seule obligation : une permanence par mois de deux heures trente avec possibilité de modifier le jour.

Contactez-nous par email : **bmb@bibli.fr**
Les bénévoles de la BMB vous attendent pour vos nouvelles lectures.



ARABESQUE

> Morainvilliers : Salle des associations

Adultes :

Dessin/Peinture/Aquarelle

le lundi après-midi de 14h15 à 17h30

> Bures

Adultes :

- Fit Body, remise en forme, Coaching
- Anglais tous niveaux

Enfants 4/5 ans :

- Danse classiques / Théâtre, Anglais.

Classes primaires :

- Anglais
- Soutien Scolaire

Adolescents :

- Modern Jazz
- Anglais, Soutien scolaire
- Dessin, Peinture

Adultes, Adolescents et résidents étrangers :

- Français tous niveaux.

INSCRIPTIONS :
Inscription possible tout au long de l'année.

CONTACT : Madame Anne Melka
01 39 75 30 15



BUR'ANIMATIONS

CONTACT :

Mireille Nevé : 06 38 16 81 00

Yolande Cavelot : 06 14 74 79 14

En ce 2 septembre 2026, Bur' Animations a repris ses activités dans les locaux de la garderie de Bures comme toutes les années.

Après cette période de vacances très chaude et difficile à supporter pour certains, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons, toutes et tous, tous les mercredis à 14H00, depuis 14 ans déjà !!

Les cartes : tarot, belote ou autre… le Triamino, ou autres jeux de société, la couture, le tricot, la peinture, quelques travaux manuels etc… ont repris leurs activités en se terminant comme à l'habitude par un très bon goûter avec un moment de partage animé par toute l'équipe !

Cette association est ouverte à tous et toutes avec une participation annuelle de 30 € par personne.

ASSOCIATION LA LICORNE

Retour sur les vacances d'été à La Licorne

Cet été, les enfants de La Licorne ont vécu cinq semaines bien remplies avec, à chaque semaine son univers, ses histoires et surtout ses missions à accomplir !



Semaine 1 – Le monde de l'enquête

La première semaine était placée sous le thème du ministère des Mystères pour les élémentaires. Une salle secrète se cachait quelque part dans le centre de La Licorne… Leur mission était donc de mener l'enquête et de retrouver où se trouvait cette mystérieuse pièce cachée.

Du côté des maternelles, une disparition inquiétait tout le monde : Mamie Dom avait disparu ! Les enfants ont dû récolter différents indices tout au long de la semaine afin de découvrir où elle se trouvait. Après moult recherches, ils ont finalement découvert que Mamie Dom était… partie en vacances !



Semaine 2 – Licorne Paradise

Licorne Paradise a ouvert ses portes la seconde semaine !

Le centre de vacances de La Licorne a permis aux enfants de participer à différents clubs qui se sont affrontés dans la bonne humeur et avec beaucoup de défis.

En fin de semaine, tous les clubs se sont retrouvés autour d'un goûter amélioré !

Les enfants ont également profité d'une journée à Honfleur : baignade et châteaux de sable étaient au rendez-vous !



Semaine 3 – Au pays des Gaulois

Panoramix a disparu ! Jules César l'aurait enlevé… Les enfants se sont donc plongés toute la semaine dans l'univers d'Astérix et Obélix afin de retrouver le célèbre druide.

Lors de la sortie au Parc Astérix, les élémentaires ont poursuivi leur enquête et ont fouillé tout le parc à la recherche de Panoramix... en vain !

De leur côté, les enfants de maternelle sont partis à La Mer de Sable, où ils ont eux aussi mené leurs recherches.

Mais alors, où donc était Panoramix ? À notre retour, le mystère a enfin été résolu : Panoramix a été retrouvé… caché dans la soute du bus !



Semaine 4 – Le tour du monde avec Air'Licorna

Pendant cette semaine, Air'Licorna et les enfants se sont envolés tous les matins pour partir à la découverte du monde ! Ils ont voyagé à travers différents continents et découvert plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie.

Pour terminer ce grand voyage, les enfants sont revenus en France avec comme commandants de bord Blandine et Maurice, Mamie Dom en cheffe de cabine et Cassandra en hôtesse de l'air...



Semaine 5 – Le jardinage

En cette dernière semaine d'août, les enfants ont profité de quelques moments autour du jardinage, notamment avec l'entretien des jardinières gentiment mises à disposition par la mairie de Morainvilliers, situées à proximité du centre, entre l'accrobranche et la Mairie.

Une belle manière de terminer ces vacances d'été avant de reprendre le chemin de l'école !

HALLOWEEN S'INVITE À LA LICORNE !

Cette année, La Licorne a préparé un Halloween pas comme les autres !

Samedi 31 octobre, petits et grands sont invités à participer à la Parade de l'Horreur, qui se déroulera **de 18h00 à 19h00**, avec un départ et un retour place de la Mairie.

Pour l'occasion, un impressionnant char de l'horreur, imaginé et réalisé par les enfants et l'équipe d'animation, défilera dans les rues de la commune. La parade est ouverte à tous !

Et ce n'est pas fini ! Les festivités se poursuivront avec une Boum de l'Horreur, spécialement **réservée aux CE2, CM1, CM2, 6ème et 5ème de Morainvilliers et Bures,** de 19h30 à 22h à la salle des Loisirs de Morainvilliers. Pour pimenter la soirée, un concours du déguisement le plus effrayant sera organisé !

Préparez vos costumes, rassemblez votre courage… La Licorne vous attend pour une soirée pleine de frissons, de rires et de nombreuses autres surprises !



Saison de chasse dans les Yvelines :

Du dimanche 20 septembre 2026

au dimanche 28 février 2027 inclus

CONTACT :
Président de chasse :
M. GOULIER
06 08 45 04 01

ASSOCIATION DE CHASSE

LE CALENDRIER POUR LES JOURNÉES DE CHASSE DANS LES BOIS DÉPARTEMENTAUX DE MORAINVILLIERS :

Chasse tous les dimanches et jours fériés pendant cette période côté plaine. Quelques dates peuvent être ajoutées selon la présence d'animaux, des dégâts causés aux cultures…

La chasse pendant les vacances scolaires est interdite, sauf dérogation du département.

Dates des battues :

- Sur MORAINVILLIERS : vendredis 06 et 20 novembre, vendredis 04 et 18 décembre 2026, vendredis 29 janvier et 26 février 2027.
- Sur BURES : samedis 12 décembre 2026 et 13 février 2027.







SENSYCAP78 ET LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL 78 DU SPORT EN MILIEU RURAL

Créé spécialement pour les aidants familiaux impactés par la dépendance de proches qui souffrent de maladies ou de handicap, le Comité Départemental 78 du Sport en milieu Rural, partenaire de SensYcap78, a conçu deux heures de sport pour prendre soin de soi.

Ces ateliers sont une occasion unique de se ressourcer, de partager des moments conviviaux et de découvrir des activités de bien-être. Au programme : fitness, relaxation, jeux collectifs, et bien plus encore, le tout sous la supervision d'un animateur sportif qualifié.

Ces ateliers sont ouverts à tous les aidants, quel que soit votre niveau d'expérience. Ensemble, cultivons le bien-être et la convivialité !

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons hâte de vous accueillir et de partager ces moments privilégiés avec vous.

CONTACT :
06 59 63 96 31 / 06 85 61 23 81
yvelines@sportrural.fr

TEMPS LIBRE

Merci d'avoir été nombreux à vous inscrire cette saison, mais il reste des places sur plusieurs activités, en particulier pour les jeunes. Cette saison nous accueillons 2 nouvelles animatrices :



- Cyrielle vous propose des cours de Hip-hop et d'initiation à la Breakdance, le jeudi.
- Juliette vous propose des cours de danse mêlant des influences jazz, moderne, contemporain et ballet, sur des musiques pop, jazz, B.O. de films, le vendredi.

Les cours de Cyrielle et de Juliette sont destinés aux enfants et aux adultes, de tous niveaux.

Nous vous proposons une nouvelle activité, le Bain Sonore, moment de relaxation accessible à tous, porté par les vibrations des bols himalayens, des instruments intuitifs et de la voix. Des exercices simples de respiration vous accompagnent pour relâcher les tensions et profiter d'un véritable temps de bien-être.

Cette activité est animée par Juliette le lundi.



Comme chaque 1ère semaine des vacances scolaires, Eugénie attend vos enfants pour un stage de Loisirs créatifs du 19 au 23 octobre, le matin.



Cyrielle proposera des séances de Hip-hop ouvertes à tous, les après-midis les 19, 20 et 21 octobre.



Toutes les infos sur notre site :
www.tempslibre.org/

Nous espérons que vous trouverez encore cette saison l'activité qui vous convient au sein de Temps Libre.

Inscription via GoAsso : https://tempslibre.goasso.org/

Les membres du Conseil d'administration : Yann, Michel, Valérie, Eveline, Catherine, Mats, Patrick, Pascale L. et Pascale C.



CETTE RUBRIQUE VOUS EST DÉDIÉE !

Elle a pour vocation de s'enrichir au fil du temps d'annonces d'entraide, de bons tuyaux entre les habitants, de propositions de co-voiturage, d'annonces d'échanges de plantes, de recettes de cuisine, etc…

N'hésitez pas à vous connecter sur le site www.morainvilliers-bures.fr afin de remplir un formulaire.

Vos annonces pourront être publiées sur notre site après validation de leur contenu, et être publiées dans notre Magazine trimestriel selon la place disponible.

BB SITTING



POUR FIGURER SUR LA LISTE DE BABY SITTING, VOUS DEVEZ AVOIR 16 ANS RÉVOLU.

Si vous avez entre 16 et 18 ans, vous devez absolument nous fournir une autorisation parentale qui sera accompagnée de la carte d'identité du parent ayant signé cette autorisation.

Inscrivez vous sur Baby-sitting - Site officiel de la Mairie de Morainvilliers - Bures, département des Yvelines (78630)

Si vous ne souhaitez plus figurer sur la liste des baby-sitters, merci de nous en informer sur **communication@morainvilliers-bures.fr**

Sur Morainvilliers

■ **Alexia COLLET**
née en 2003
06 85 32 90 01

■ **Elise COUPE**
née en 2006
06 52 08 24 46

■ **Titouan CRETEY**
né en 2005
07 68 78 87 40

■ **Héloïse DESCODS**
née en 2008
07 86 75 13 43

■ **Auréline FURIC**
née en 2001
06 70 44 34 83

■ **Tosca LEMERCIER VORILHON**
Née en 2010
07 78 57 21 59

■ **Lucie MATHA**
née en 2004
07 68 27 08 88

■ **Lorane PERIGAULT**
née en 2003
06 25 81 10 64

■ **Emma PIRES**
née en 2006
07 82 97 22 06

■ **Mathilde VANHOENACKERE**
née en 2008
07 69 50 90 35

■ **Anaïs WEHBI**
née en 2009
06 38 49 93 01

■ **Mélissa WOLFF**
née en 2002
06 17 73 10 45

Sur Bures

■ **Mélissa ALZINA**
née en 2006
06 43 23 97 41

■ **Justine DUPUIS**
née en 2008
06 37 23 90 41

■ **Emma FRANZA**
née en 2007
06 62 98 57 21

■ **Victoria GOMES**
née en 2002
06 60 30 93 54

■ **Eva GOMES**
née en 2005
06 68 08 27 72

■ **Louise HARY**
née en 2010
06 14 86 63 69



MÉLANIE CRUSSOL, MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE,

OUVRE DES CRÉNEAUX DE CONSULTATIONS À DOMICILE.

Installée dans la Maison médicale du 6 allée des Tilleuls (derrière la Mairie), Mélanie CRUSSOL, masseur-kinésithérapeute propose désormais la possibilité de consultations à domicile.

- **À partir du :** 1er novembre 2026
- **Nombre de créneaux :** entre 10 et 15 créneaux par semaine.
- **Jours concernés :** lundi après-midi et en soirée ; mercredi après-midi et en soirée.
- **Patients concernés :** personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.
- **Modalités :** patients pour lesquels le déplacement au cabinet n'est pas possible, notamment lorsqu'aucune solution de transport par un proche ou par un taxi n'est envisageable.
- **Troubles rééduqués :** troubles musculosquelettiques (troubles de l'équilibre, déconditionnement à l'effort, faiblesse musculaire, etc.).
- **Type de prise en charge recherché :** compte-tenu du nombre limité de créneaux, une priorité sera donnée aux patients nécessitant une rééducation régulière et sur le long terme, afin de favoriser un suivi stable et personnalisé. Des disponibilités compatibles avec les créneaux proposés seront également privilégiées pour faciliter la mise en place et la régularité des rendez-vous.
- **Prise de rendez-vous :** les patients intéressés sont invités à contacter directement le cabinet, de préférence par SMS au 06 95 28 84 78 ou par e-mail à crussol.melanie@gmail.com. Les demandes seront étudiées au cas par cas afin de vérifier que la prise en charge à domicile est adaptée à la situation et aux besoins du patient.

Cette démarche est née de l'envie de faciliter l'accès aux soins pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, mais aussi de l'intérêt que je porte à la proximité et au lien humain qu'offrent les consultations à domicile. L'objectif est ainsi de proposer une prise en charge au plus près du patient, de ses besoins et de son quotidien, tout en privilégiant une relation de confiance et un suivi régulier.

Nous vous rappelons que plusieurs Masseur-kinésithérapeutes sont installés sur la commune et vous proposent :

> DES SOINS EN CABINET MEDICAL (36 GRANDE RUE) OU A DOMICILE 01 39 75 64 76

- Margaux DARRAS
- Christine HUSAK JACQUINOT
- Capucine CARREE

> DES SOINS À DOMICILE 06 13 01 53 04

- Sophie TALMON -THOUIN



AIDE AUX DEVOIRS

Isabelle GUIOT

Je propose de l'aide aux devoirs du primaire au secondaire : soutien en français et initiation à l'histoire de l'Art.
Contactez-moi au **06 13 31 99 57**



ASSISTANTE MATERNELLE

Brigitte VEZINAT

Nounou depuis plus de 25 ans, j'ai deux petits qui entrent en maternelle et je vais garder un bébé à venir en juin. Je cherche un autre bébé en garde pour l'accompagner, peu importe les jours. Pour de plus amples renseignements, voici mes coordonnées : Brigitte au **06 19 54 22 44.**

Sébastien PRAS

L'artisan à votre service

06 01 73 08 98

contact@sebastien-pras.fr

sebastien-pras.fr

Morainvilliers

PLOMBERIE
Pose / Maintenance / Dépannage

CHAUFFAGE
Installation / Entretien annuel / Dépannage

ÉNERGIES RENOUVELABLES (agréé Qualipac)
Pompe à chaleur et climatisation
Installation / Mise en service / Entretien

CRÉATION DE SALLE DE BAIN
Projet en 3D / Réalisation totale par nos soins

DISTRI CLUB MEDICAL

LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL *à domicile*

DISTRI CLUB MEDICAL vous propose **une large gamme de matériel médical à la vente et à la location,** ainsi que les **services associés,** nécessaires à la mise en place **d'une hospitalisation ou de soins à domicile.**



LIVRAISON & INSTALLATION À DOMICILE



GESTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF



DÉSINFECTION

SERVICE APRÈS-VENTE

orgeval.districlubmedical.com



1560, Route de Quarante Sous
78630 ORGEVAL - Tél. 01 72 54 77 87

Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h30
Samedi : 9h30 - 12h30
(sur rendez-vous les après-midis)

Free Dom
Orgeval



Libérez-vous du quotidien

50%

VOS **SERVICES D'AIDE À DOMICILE** SUR MESURE

Ménage & Repassage · Garde d'enfants · Petit bricolage · Jardinage · Vigilance de résidence

1560 Route de Quarante Sous - 78630 Orgeval agence.orgeval@free-dom.fr 01 39 11 13 35

free-dom.fr

Senior Compagnie
Orgeval



Accompagnement et vie sociale

50%

VOTRE **AIDE À DOMICILE** SUR MESURE

Compagnie & conversation · Activités de loisirs · Promenades et sorties · Aide à la mobilité · Sollicitations cognitives

1560 Route de Quarante Sous - 78630 Orgeval orgeval@senior-compagnie.fr 01 39 11 13 35

senior-compagnie.fr



CRIBEL RENOVATION

Un seul artisan, du devis à la réception.

22 ans	400+	10 ans
DE MÉTIER	CHANTIERS LIVRÉS	GARANTIE DÉCENNALE







Plomberie, chauffage & climatisation
Installation et dépannage de vos équipements de plomberie, de chauffage et de climatisation.

Salle de bain & cuisine
Création, agencement et rénovation clé en main de salles de bain et de cuisines, adaptées à vos envies et à votre espace.

Toiture et isolation
Entretien et rénovation complète de votre toiture : tuiles plates ou mécaniques, ardoises, bac acier, shingle et travaux de zinguerie.

4 chemin de Beaulieu, 78630 Orgeval
Intervention dans un rayon de 30 km
EURL Cribel Rénovation — SIRET 988 344 974 00018 — décennale QBE Europe SA/NV, contrat n° 037.0010701-01004996

06 11 98 21 45
contact@cribel-renovation.fr